

## SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS</b>	
<b>LISTE DES ABREVIATIONS, DES SYGLES ET DES ACRONYMES</b>	
<b>METHODOLOGIE</b>	
<b>INTRODUCTION .....</b>	- 5 -
<b>PARTIE I: LE SECTEUR AGRICOLE ET LES INTEGRATIONS REGIONALES</b>	
<b>CHAPITRE I : QU'EST-CE QUE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ? .....</b>	- 8 -
<b>Section I : CONTENU ET PRINCIPES THEORIQUES .....</b>	- 9 -
<b>Section II : PORTEES ET LIMITES .....</b>	- 13 -
<b>Section III : AVANTAGES ET INCONVENIENTS POUR LES PAYS MEMBRES .....</b>	- 15 -
<b>CHAPITRE II : LE SECTEUR AGRICOLE MALGACHE ET L'OPPORTUNITE OFFERTE PAR L'INTEGRATION REGIONALE.....</b>	- 18 -
<b>Section I : LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN, UNE INTEGRATION REGIONALE DONT FAIT PARTIE MADAGASCAR .....</b>	- 18 -
<b>Section II : LE SECTEUR AGRICOLE MALGACHE ET L'INTEGRATION REGIONALE.....</b>	- 24 -
<b>Section III : LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR L'INTEGRATION A LA COI POUR LE SECTEUR AGRICOLE MALGACHE .....</b>	- 34 -
<b>PARTIE II: DES CONTRAINTES LIEES AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE FACE AUX INTEGRATIONS REGIONALES</b>	
<b>CHAPITRE I : ANALYSE DES PROBLEMES FAISANT OBSTACLE FACE A L'INTEGRATION REGIONALE .....</b>	- 57 -
<b>Section I : CONTRAINTES LIEES A LA PRODUCTION .....</b>	- 57 -
<b>Section II : LES CONTRAINTES LIEES A LA COMMERCIALISATION .....</b>	- 59 -
<b>Section III : LES CONTRAINTES LIEES A LA CONCURRENCE .....</b>	- 61 -
<b>Section IV : LES RISQUES DE PRIX .....</b>	- 62 -
<b>Section V : AUTRES CONTRAINTES .....</b>	- 63 -
<b>Section VI : L'INTEGRATION REGIONALE, NEFASTE AUX ENTREPRISES MALGACHES .....</b>	- 67 -
<b>CHAPITRE II : SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	- 68 -
<b>Section I : REGIME FONCIER ET REFORME AGRAIRE .....</b>	- 68 -
<b>Section II : TECHNIQUES DE PRODUCTION AGRICOLE .....</b>	- 69 -
<b>Section III : LES TRAVAUX PUBLICS RURAUX .....</b>	- 70 -
<b>Section IV : SOLUTION FINANCIERE : DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES DE CREDIT .....</b>	- 70 -
<b>Section V : LES MARCHES RURAUX ET SERVICES DE VULGARISATION .....</b>	- 71 -
<b>Section VI. ROLE MULTIPLE DES PRIX .....</b>	- 72 -
<b>Section VII : RECOMMANDATION .....</b>	- 73 -
<b>Section VIII : INITIATION D'UN PROJET .....</b>	- 74 -
<b>CONCLUSION .....</b>	- 79 -
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	- 80 -
<b>ANNEXES .....</b>	- 81 -
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	- 84 -
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	- 85 -
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	- 86 -

## **REMERCIEMENTS**

*Cet ouvrage aurait pu rester inachevé sans le concours bienveillant de nombreuses personnes à l'égard desquelles nous tenons à exprimer notre sincère et perpétuelle gratitude.*

*Il va de soi qu'une liste exhaustive n'est possible. Toutefois, permettez-nous de citer entre autres :*

*Notre encadreur enseignant, Monsieur Raymond KASAVE , Enseignant Chercheur et chef de département à la faculté des sciences économiques et de Gestion auprès de l'Université de Toamasina, qui, malgré ses lourdes responsabilités, a fait preuve de dévouement tout au long de notre recherche et de notre formation Universitaire. Qu'il veuille bien agréer l'expression de notre gratitude.*

*Notre encadreur professionnel, Monsieur Hans Willy HERIDODANIRINA, a apporté une véritable touche d'experts à notre travail.*

*Tous les membres du corps enseignant de l'Université de Toamasina qui ont assuré indéfectiblement notre formation.*

*Nos parents qui ont toujours cru en nous en n'ayant jamais lésiné sur tous leurs moyens et ce non seulement durant la préparation de ce mémoire, mais aussi tout au long de notre existence ; vos efforts ne seront pas vains ; que notre réussite symbolise votre fierté.*

*Tous les membres de notre famille qui nous ont été d'un grand réconfort moral au fil des épreuves difficiles de notre vie commune.*

*Que tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration du présent ouvrage, y trouvent nos vives reconnaissances, et comment vous dire en quelques mots ce que vous nous avait donné des années durant si ce n'est qu'avec notre cœur et notre profonde sincérité, nous vous disons " Mille et une fois MERCI ".*

## **LISTE DES ABREVIATIONS, DES SYGLES ET DES ACRONYMES**

**BAD** : Banque Africain pour le Développement

**BAMEX** : Business and Market Expansion

**C.N.C.C.** : Comité National pour la Commercialisation du Café

**C.O.I** : Commission de l'Océan Indien

**COMESA** : Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe

**C.S.A.** : Centres de Services Agricoles

**C.T.H.A.** : Centre Technique Horticole d'Antananarivo

**C.T.H.T.** : Centre Technique Horticole de Toamasina

**C.T.O.I** : Commission Thonière de l'Océan Indien

**F.E.D** : Fonds Européen de Développement

**FOFIFA** : Centre National de la Recherche Appliquée au Développement

**GNEV** : Groupement des Exportateurs de Vanille

**INSTAT** : Institut Nationale de La Statistique

**IRRI** : Institut Internationale de recherche sur le riz

**MAEP** : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

**O.N.G** : Organisation Non Gouvernementale

**O.N.U.D** : Organisation des Nations Unis pour le Développement

**O.P.L** : Officiers Permanents de Liaison

**P.I.B** : Produit Intérieur Brut

**P.M.E** : Petit et Moyen Entreprise

**PNUD** : Programme des Nations Unis pour le Développement

**P.R.D.T** : Programme Régionale de Développement et Tourisme

**PRIDE** : Programme Régionale Intégré pour le Développement des Echanges

**TEC** : Tarif Extérieur Commun

**UE** : Union Européenne

**UNICEF** : United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unie pour l'enfance)

**Z.E.P** : Zone d'Echange préférentiels

**Z.L.E** : Zone de Libre Echange

## METHODOLOGIE

A titre de méthodologie et pour avoir le maximum de données nécessaires à l'élaboration de ce mémoire, nous avons effectué des recherches auprès de divers centres de documentation et d'information (CITE, CHTT, la chambre de commerce de Toamasina...), quelques sites sur l'intégration régionale, à la bibliothèque universitaire de Barikadimy, et l'Institut National de Statistique (INSTAT) ; des revues pour recueillir les données nécessaires pour la réalisation de cet ouvrage.

Enfin nous avons aussi effectué des consultations de quelques ouvrages ainsi que des comparaisons de données pour tirer les conclusions nécessaires à chaque cas.

Même s'il était difficile de trouver les informations nécessaires pour traiter ce thème, étant donné que certaines données ne sont pas disponibles et d'autres inaccessibles, l'ensemble de celles que nous avons obtenues nous ait permis d'élaborer cet ouvrage.

## INTRODUCTION

**L**e développement économique continue à faire la préoccupation du monde actuel. Chaque pays peut établir leur propre système politique et économique en rapport avec leurs objectifs face à l'internationalisation, notamment dans le domaine des échanges de nombreuses catégories de biens et services. La plupart des pays en développement tendent à appliquer les systèmes qu'avaient établis, de très longue date, les pays développés pour leur développement. En effet, le boom « miraculeux » des pays de l'Asie du Sud-est stupéfie le monde. Les responsables politiques des autres pays s'efforcent de négocier avec ces pays pour en rechercher les « secrets » dans l'espoir de les appliquer dans leurs propres pays. Effectivement, ces pays, en particulier le Japon et la Chine, accumulent une croissance rapide dans leur production.

Chaque pays peut relever de ses opportunités par leurs efforts contributifs aux échanges dans le contexte de la mondialisation. Mais, celle-ci se caractérise, au niveau de système économique, par des phénomènes aussi complexes et divers. Des compétitions peuvent être remarquées dans le monde en particulier pour la lutte du partage des marchés. Concrètement, les pays riches exercent des forces dominantes sur les pays pauvres pour en accaparer une large part de marché. Ces rapports de force amènent les pays à adopter des structures adéquates de politique commerciale. D'une manière générale, nombre de pays procèdent à une intégration économique en formant des blocs commerciaux pour accéder aux compétitivités internationales. Cette intégration apparaît, en principe, comme un moyen d'accroître les échanges et de protéger les structures économiques internes des pays membres.

A l'évidence, chaque pays doit avoir des produits stratégiques spécifiques aux exportations ; cela implique des spécialisations. Actuellement, la croissance économique des pays développés s'explique, pour la plupart des cas, par l'industrialisation. Mais, dans les années 70, les techniques à forte utilisation de main d'œuvre, la redistribution des revenus et la satisfaction des exigences humaines de base des démunis ont vu leur popularité croître, en tant que facteur de développement. De là, l'agriculture constitue un moteur de développement.

A Madagascar, l'agriculture joue un rôle central parce que la majorité des habitants tirent leur subsistance du sol. De par l'intégration économique, les dirigeants du pays peuvent se permettre d'accroître la production agricole en vue de dégager un surplus affecté

aux exportations. Celles-ci est, en principe, dépendante du niveau de développement d'un pays.

L'intégration régionale est-elle une opportunité pour le développement du secteur agricole malgache ?

Nous allons étudier, en première partie, ce qu'est l'intégration économique et l'opportunité qu'elle offre sur le secteur agricole malgache dans une seconde partie, les contraintes liées au processus de développement du secteur agricole face aux intégrations Régionales à Madagascar.

## PARTIE I

### L'INTEGRATION ECONOMIQUE

*Le développement économique est dépendant de la structure interne d'un pays. La gestion efficace d'un système économique permet une allocation optimale des ressources et d'atteindre les objectifs stratégiques, de manière évolutive, de développement.*

*Malgré cela, les échanges nécessitent, en partie, des coopérations ou des conventions auprès d'autres pays. En ce sens, nombre de pays recourent à des négociations pour accéder aux échanges internationaux et d'accroître le potentiel économique. De ce fait, les pays forment un bloc commercial pour développer les échanges ; autrement dit, des pays s'intègrent économiquement.*

*Eventuellement, l'intégration économique peut être favorable ou même défavorable pour une nation quel que soit son degré de réalisation.*

## **CHAPITRE I : QU'EST-CE QUE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ?**

L'intégration économique est le fait que les pays se regroupent pour développer le commerce entre eux dans le but d'accélérer leur croissance économique et de créer une nouvelle entité politique à long terme.

Ainsi, les pays qui s'intègrent sur le plan économique constituent entre eux un espace économique unique.

Cette intégration est faite, généralement, par les pays d'une même zone géographique. On peut distinguer plusieurs degrés de l'intégration selon qu'elle est plus ou moins poussée :

- *Zone de libre-échange* : c'est une suppression des barrières douanières dans la zone, libre circulation des marchandises. Chaque pays conserve ses droits de douane vis-à-vis des autres partenaires
- *Union tarifaire* : zone de libre-échange, tarif extérieur commun. Les droits de douane vis-à-vis de l'extérieur sont les mêmes pour tous les pays.
- *Union douanière* : c'est une union tarifaire avec une législation commune vis-à-vis du commerce extérieur
- *Marché unique ou Marché commun* : Union douanière, libre circulation des hommes et des capitaux : il n'y a pas contrôle d'échange.
- *Union économique et monétaire* : Union économique, monnaie commune, unification des politiques monétaires et budgétaires (par exemple la banque centrale commune et politique économique commune étudiée au niveau central).
- *Union sociale et politique* : c'est une union économique et monétaire, mise en œuvre de politique sociale commune (par exemple sur la protection sociale) : chaque pays abandonne, en partie, toute souveraineté.

Chaque pays peut commercer en vue de renforcer la croissance économique. L'intégration économique renforce, en partie l'accès aux marchés en vue de son expansion. L'appréciation du commerce repose essentiellement sur les besoins illimités avec des ressources rares. De même, la division internationale du travail ou division des ressources amène les pays à procéder à des échanges.

Les théoriciens des échanges internationaux ont tenté d'expliquer pourquoi les pays commercent et comment ils tirent profit de cette activité. La théorie classique du commerce international qui en résulte est riche quant à ses prolongements sur les gains à tirer des échanges.

## **Section I : CONTENU ET PRINCIPES THÉORIQUES**

L'intégration nécessite une réallocation des ressources pour pouvoir en tirer des avantages en matière des échanges. Chaque pays membre a ses opportunités ou avantages en recourant à des spécialisations dans certains secteurs d'activités. En ce sens, des théoriciens libéraux expliquent, dans un principe de libre-échange, la raison de se commercer.

### **§1 L'avantage absolu d'Adam Smith<sup>1</sup>**

La théorie des avantages absolus consiste à comparer la position d'un pays dans un produit par rapport à la position d'un autre pays ou des autres pays dans le même produit. Si le pays considéré peut produire le bien à moindre coût, il pourra l'exporter et l'échanger contre un autre bien. Dans ce cas, si ce pays considéré n'a que des avantages absolus dans tous les biens, il ne pourra pas du tout commercer.

La conception d'Adam Smith de l'avantage absolu est de la compétitivité.

D'après Adam Smith, lorsque le pays ne dispose daucun avantage absolu, il ne peut donc pas pratiquer le commerce international.

### **§2 La théorie d'avantages comparatifs de David Ricardo<sup>1</sup>**

Il effectue un raisonnement en termes d'avantage comparatif par rapport à l'avantage absolu, s'intéresse à la spécialisation. Il s'agit de savoir dans quelle production de bien un pays est meilleur ou moins mauvais par rapport non seulement aux seules productions d'autre bien mais aussi par rapport aux autres pays.

Lorsqu'on compare la production d'un bien par rapport à d'autre prix de production de bien de ce même pays, on considère le prix relatif.

Lorsqu'on compare la production des biens d'un pays par rapport à la production de bien d'autre pays, on considère le coût comparatif de production des biens.

Pour Ricardo, c'est la différence qui crée l'échange, cette différence concerne non seulement les caractéristiques par les pays. Si un pays est plus efficace, en se spécialisant,

---

<sup>1</sup> Madame Nirina Richard BLANCHE, cours d'Economie International, 3<sup>ème</sup> année Economie ; année 2007

c'est à dire qu'il exporte les biens issus de la production dans laquelle il concentre ses efforts, consacre l'ensemble de ses ressources rares. Il peut produire ses biens à moindre coût par rapport aux autres biens : il y a spécialisation. Mais on peut produire à moindre coût si on a une meilleure productivité de travail. Le seul facteur considéré est donc le travail. La valeur d'échange des marchandises va donc être déterminée par la quantité de travail incorporée dans la marchandise. Cela veut dire que la meilleure productivité dans un bien par rapport à un autre bien provient donc de l'existence d'une meilleure technologie qui permet de réduire la quantité de travail.

Ricardo énonce la théorie comme suit : « un pays gagnera à échanger avec un autre pays s'il se spécialise dans la production de bien pour laquelle il dispose d'une plus grande productivité de travail ou d'une meilleure technologie ou, dont le coût de production sera le plus faible par rapport aux autres produits et par rapport au pays partenaire. Tous les pays n'ont donc pas les mêmes technologies. Certains pays possèdent de meilleure technologie pour certains biens et d'autres pays possèdent de meilleure technologie pour d'autres biens »<sup>1</sup>.

La comparaison est double :

Comparé la position d'un pays pour deux ou plusieurs produits en terme de productivité relative du travail. Les biens vont être classés en conséquence par niveau de productivité  
Ricardo va comparer cette productivité relative obtenue en autarcie c'est-à-dire en absence d'échange par rapport à la productivité relative obtenue en autarcie d'un autre pays ou de plusieurs autres pays.

Il existera toujours un produit pour lequel un pays sera plus fort ou moins faible en termes de productivité par rapport à la moyenne des biens qu'il fabrique. Tout pays peut donc faire de l'échange.

Cette théorie soulève les hypothèses suivantes :

- Tout pays peut augmenter son revenu grâce au commerce, dans la mesure où le marché mondial permet d'acquérir des biens à des prix relatifs inférieurs à ceux qui s'appliqueraient dans le pays en l'absence du commerce.
- Plus le pays est petit, plus son potentiel de gain par le commerce est élevé, mais tous les pays perçoivent un certain bénéfice.

---

<sup>1</sup> Madame Nirina Richard BLANCHE, op.cit.

- Un pays retirera un profit maximal de l'exportation des marchandises qu'il produit en exploitant avec une intensité maximale les facteurs de production qu'il possède en abondance, tout en important les biens dont la production nécessiterait une part relativement plus élevée des facteurs de production qu'il possède en moindre quantité

En prenant pour hypothèse deux pays, le Mexique et les Etats-Unis, qui produisent exclusivement, l'un et l'autre, deux marchandises - légumes et ordinateurs - et ne recourent qu'à un seul facteur de production, le travail. En voici le tableau qui montre les jours de travail requis pour fabriquer ces produits dans l'un et l'autre pays :

**Tableau n° I: Coûts de production et avantage comparatif<sup>1</sup>**

	Mexique	Etats Unis
Jours de travail requis pour la production :		
-De légumes (une tonne)	5	4
-D'ordinateurs (un)	30	20
Prix relatifs (tonnes de légumes par ordinateur)	6	5

Source : *Economie du développement*, écrit par Malcolm Gillis, Dwight H. Perkins

Notons que, dans le présent exemple, la production de l'un ou l'autre produit requiert davantage de jours de travail au Mexique. Malgré cela, les Etats-Unis ont avantage à acheter des légumes au Mexique, même s'ils peuvent les produire chez eux avec moins de travail, et à lui vendre, en échange, des ordinateurs. Aux Etats-Unis, les coûts de travail imposent un prix de vente d'un ordinateur équivalent à cinq tonnes de légumes.

Mais si les Etats-Unis vendent un ordinateur au Mexique, ils peuvent acheter, pour leur consommation, six tonnes de légumes. Dès lors, si la main d'œuvre quitte l'agriculture pour être affectée à la construction d'ordinateurs, les consommateurs américains pourront manger davantage de légumes qu'en l'absence de commerce avec le Mexique, tout en achetant le même nombre d'ordinateurs. Le Mexique, qui doit produire six tonnes de légumes pour acheter un ordinateur sur le marché national sans importation, s'en sortira mieux en orientant sa main d'œuvre vers l'accroissement de la production de légumes ; il vendra cette production aux Etats-Unis où il lui faut seulement fournir cinq tonnes de légumes pour obtenir un ordinateur et conservera l'autre tonne pour sa consommation propre.

<sup>1</sup> *Economie du développement*, écrit par Malcolm Gillis, Dwight H. Perkins

Cette théorie suppose donc que chaque pays bénéficie de ses échanges en recourant à des spécialisations. La théorie de Ricardo appelle un certain nombre de remarques sur les hypothèses avancées<sup>1</sup> :

- 1/ l'exemple limité à deux pays et deux produits peut être généralisé et élargi à un espace géographique plus étendu d'un cas réel,
- 2/ pour les libéraux<sup>1</sup>, la théorie de l valeur travail n'est qu'une hypothèse et vaste en demeurant contestable en ce sens que la valeur est déterminée non par le travail mais plutôt par l'utilité des biens,
- 3/ quant à la mobilité des facteurs de production, ces derniers ne le sont qu'à l'intérieur du pays et non entre deux pays,
- 4/ les prix correspondent aux coûts des moyens de production en raison d'absence de monopole, le marché étant parfaitement concurrentiel,
- 5/ le coût de transport est égal à zéro et l'échange quant à celui-ci est assimilé à un troc.

### **§3 Les différences de dotation factorielle à l'origine de la spécialisation internationale : l'approche néoclassique**

Selon la pensée néoclassique, la production n'est plus considérée comme résultante du seul travail mais de la combinaison de deux ou plusieurs facteurs substituables.

En conséquence, la spécialisation ne sera plus déterminée par les différences de productivité du travail ou les différences de technologie mais la différence de dotations en facteurs entre les pays participant à l'échange international. En clair, les différences de dotations factorielles entre pays sont source d'avantage comparatif.

Les différences de dotation factorielle entre pays, source de l'avantage comparatif :

Un facteur de production peut être défini comme « tout ce qui contribue à la production ». Les facteurs retenus sont en général le travail, le capital et la terre. Mais il est possible d'élargir la notion de facteur en considérant le climat ou les ressources naturelles comme d'autres facteurs primaires. Le nombre de facteurs peut aussi être multiplié en décomposant les facteurs primaires en différentes catégories (par exemple, les différentes qualifications du travail). Il est ensuite possible de considérer que les pays possèdent ces facteurs en quantités différentes. Chaque pays est donc caractérisé par sa « dotation en

---

<sup>1</sup> Economie du développement, op.cit.

facteurs ». Et c'est cette différence qui va rendre l'échange international avantageux pour chacun des pays.

Le théorème d'Heckscher-Ohlin se résume comme suit : pour deux pays (notée A et B)<sup>1</sup> :

*Figure 1: Théorème d'Heckscher-Ohlin*

Pays A		Pays B
Capital important	Dotation naturelle en	Main d'œuvre abondant
Main d'œuvre rare	facteur de production	Capital rare
Prix du capital faible	Prix des facteurs	Prix du capital élevé
Salaire élevé		Salaire faible.
Production fortement	Spécialisation	Production faiblement
capitalistique		capitalistique

Source : Madame Nirina Richard BLANCHE, cours d'Economie Internationale, 3<sup>eme</sup> année Economie ; année 2007

Un pays exporte le bien qui utilise intensivement (le plus) son facteur relativement abondant et importe le bien qui utilise intensivement (le plus) son facteur relativement rare.

Sur ces hypothèses, le théorème d'Heckscher-Ohlin suppose que les fonctions de production sont les mêmes dans les deux pays ; ce qui signifie que les deux pays ont accès à la même technologie.

Remarque : l'explication des échanges internationaux réside toujours dans les différences de coûts de production, mais, compte tenu des hypothèses retenues dans cette conception de la production, ce sont les différences de dotation en facteurs des deux pays qui sont à l'origine de leurs différences dans les coûts.

## **Section II : PORTEES ET LIMITES**

Une question se pose : est-ce que les spécialisations commerciales internationales des nations découlent-elles nécessairement des avantages coûts comparatifs ?

<sup>1</sup> Madame Nirina Richard BLANCHE, op.cit.

Dans un contexte de libre-échange, la différenciation au niveau des coûts est, selon Ricardo, une source d'avantages comparatifs. De ceci découle les gains en matière d'échanges.

Cependant, la mesure de ces avantages comparatifs révélés par le commerce international montre que la spécialisation internationale ne correspond pas toujours à la position des pays dans la chaîne des avantages coûts comparatifs. Dès lors, des avantages dits hors coûts joueraient un rôle important dans la détermination des spécialisations commerciales internationales.

### **§1 La notion contemporaine d'avantage hors coûts**

Les avantages hors coûts sont un ensemble complexe de facteurs permettant à un pays d'améliorer ses performances extérieures sans recourir ni à des pressions sur les prix et les coûts, ni à un freinage de la demande intérieure.

Parmi les facteurs les plus couramment avancés, les dépenses de recherche et développement, les dépenses de formation, les nouvelles technologies incorporées dans les équipements récents, les réseaux de coopération entre partenaires industriels et commerciaux mais aussi la différenciation des produits, jouent un rôle essentiel.

Alors même si un pays souffre d'un désavantage coût dans la production intérieure il peut les compenser par des investissements dans la recherche et développement, et asseoir sa spécialisation et sa compétitivité internationales sur l'innovation et la différenciation des produits.

De même, les échanges contemporains ne semblent être en accord ni avec les hypothèses ni avec les résultats du théorème d'HO. Déjà, dans les années 1950, avec la tentative de Leontief, les faits ont démenti le théorème d'HO<sup>1</sup>. Plus tard, la mise en évidence des échanges intra-branches a plus fortement remis en cause l'idée selon laquelle les échanges internationaux sont des échanges de produits différents réalisés par des nations différentes. Ainsi donc, l'appréciation d'une intégration économique repose aussi bien sur ses aspects positifs que sur ses inconvénients.

---

<sup>1</sup> Madame Nirina Richard BLANCHE, op.cit.

### **Section III: AVANTAGES ET INCONVENIENTS POUR LES PAYS MEMBRES**

La question qui se pose au niveau de l'intégration économique se porte essentiellement sur le choix entre un accord de libre-échange et une union douanière. Ces deux processus offrent parfois certains avantages mais aussi des inconvénients dans leur mise en œuvre pour chaque pays membre.

Dans la plupart des cas, les unions douanières sont plus efficaces qu'une zone de libre-échange et permettent une plus grande intégration des marchés ; mais elles exigent aussi davantage de coordination et imposent des contraintes plus fortes sur les politiques individuelles de leurs membres et sur leur souveraineté.

#### **§1 L'union douanière<sup>1</sup> :**

Si deux ou plusieurs pays décident de supprimer les droits de douane entre eux et simultanément d'établir vis-à-vis des autres pays un tarif extérieur commun, ils constituent une union douanière.

La formation d'une union douanière (de même que tout accord préférentiel) provoque des effets sur le commerce des pays de la zone et sur celui des pays tiers. L'étude de ces effets est appréhendée de deux façons :

☞ *en statique*, on compare les échanges dans la situation originelle avec les droits de douane pour tous les pays et les échanges en union douanière c'est-à-dire après suppression des droits de douane entre les pays de l'union et tarif extérieur commun pour les pays tiers, toutes choses étant égales par ailleurs ;

☞ *en dynamique*, on analyse toutes les conséquences de la création d'une union douanière au-delà des modifications des flux d'échanges internationaux dues à la suppression des droits de douane.

En analyse statique des unions douanières, selon l'argument de Viner, la mise en place d'une union douanière, en faisant un pas vers le libre-échange, devrait accroître le bien-être même si elle ne le maximise pas. La formation d'une union douanière doit conduire à un accroissement des échanges entre les pays participants du fait de la suppression des barrières douanières entre eux. A première vue, en vertu de ce que dit la théorie sur le gain de l'échange, cet accroissement des échanges doit être profitable aux pays échangistes.

---

<sup>1</sup> Madame Nirina Richard BLANCHE, op.cit.

Or, Viner, dans son ouvrage de 1950, affirme que cet argument n'est pas toujours vrai. Il montre que l'augmentation des échanges entre les pays membres de l'union douanière peut être favorable ou défavorable selon l'origine de cette augmentation. Il distingue deux cas : la « création de trafic » et le « détournement de trafic »<sup>1</sup>.

Globalement, on ne peut affirmer de façon générale que les effets d'une union douanière seront positifs ou négatifs. Cela dépend de l'équilibre entre les créations de trafic et les détournements de trafic. Si les créations l'emportent sur les détournements, la formation d'une union douanière sera bénéfique. Elle sera néfaste si les détournements de trafic l'emportent sur les créations de trafic.

### *1.1 La « création de trafic » : avantage d'une intégration économique*

Il y a la « création de trafic » quand une importation en provenance d'un pays partenaire se substitue à un bien d'origine national car, après la suppression du droit de douane, le bien étranger devient moins cher que le bien domestique. Cette création de trafic est source d'efficacité économique.

### *1.2. Le « détournement de trafic » : inconvénient d'une intégration économique*

Il y a le « détournement de trafic » quand la nouvelle importation en provenance d'un pays de l'union remplace une importation précédente en provenance d'un pays tiers qui produit ce bien à un coût inférieur.

C'est seulement la suppression du droit de douane dans l'union douanière qui rend le produit originaire de l'union moins cher. Dans ce cas, la réorientation de l'approvisionnement en faveur d'une production à coût plus élevé est une source d'inefficacité.

Le bénéfice net de l'appartenance à une intégration régionale dépend directement de l'attitude de celui-ci en matière de commerce extérieur.

Dans des cas extrêmes, plus le tarif extérieur est élevé, plus le détournement de commerce est probable, et plus il est onéreux. Il est plus probable parce que les différences entre les prix relatifs créées par la libéralisation préférentielle seront plus grandes avec un tarif extérieur plus élevé, ce qui provoquera des détournements dans de plus nombreux

---

<sup>1</sup> Madame Nirina Richard BLANCHE, op.cit.

secteurs. Et il en sera plus coûteux car un tarif extérieur commun élevé offrira plus d'incitations aux secteurs inefficaces pour se développer. Les producteurs auront la possibilité de pratiquer des prix élevés (parce que les tarifs les protègent de la concurrence mondiale) et capteront ce qui était auparavant des recettes douanières sur les échanges entre pays membres. Sur le fond, cas dans bon nombre de pays, puis individuellement, les bénéfices de la concurrence avec des pays fournisseurs au prix inférieur (gains sur les prix pour les consommateurs ,gains de la mise en place d'un secteur industriel efficace, gains pour les firmes qui augmentent leur capacité pour s'adapter à la concurrence)peuvent être perdus, annulés, si les droits trop élevés empêchent cette concurrence .Tels sont les arguments en faveur, à la fois, de tarifs peu élevés et de barèmes relativement uniformes, évitant les pics. De très hauts taux dans certains secteurs causeront presque certainement des détournements, comme c'est le cas pour l'agriculture de l'UE.

Des enjeux peuvent se trouver dans le processus de cette intégration. La constitution d'une zone d'intégration économique peut être considérée comme une source de croissance économique par le libre échange qu'elle instaure. Celui-ci est profitable aux consommateurs, il stimule la concurrence, fait pression sur les prix à la baisse, favorise l'innovation. Le vaste marché permet des économies d'échelle.

Une intégration plus poussée est également favorable à la croissance : la stabilité des règles de change, la monnaie unique réduisent l'incertitude et les coûts.

Mais la multiplication des zones régionales peut aussi être considérée comme un obstacle à la mondialisation qui repose sur le multilatéralisme. Si les zones pratiquent le libre échange à l'intérieur, elles se protègent de l'extérieur par des barrières douanières, un tarif extérieur commun (TEC). Les négociations pour faire baisser les droits de douanes sont plus difficiles car les blocs formés par les zones sont plus puissants que les Etats pris séparément. (Entre lesquels il n'y a pas de droits de douanes). Les créations des zones régionales peuvent aussi s'avérer néfastes pour les pays qui n'y participent pas. En effet l'instauration d'une union douanière par exemple peut provoquer un détournement des courant commerciaux au détriment des pays ne faisant pas partie de la zone (et pour lesquels un TEC s'applique) au profit des pays membres (entre lesquels il n'y a pas de droits de douanes).

## **CHAPITRE II : LE SECTEUR AGRICOLE MALGACHE ET L'OPPORTUNITE OFFERTE PAR L'INTEGRATION REGIONALE**

En un sens, l'agriculture ne constitue qu'un secteur d'activité parmi de nombreux autres, mais c'est un secteur spécifique. Il joue un rôle central pour le développement économique parce que la majorité des habitants des pays pauvres tirent leur subsistance du sol. Effectivement, pour se soucier d'améliorer la situation des ruraux, d'accroître la productivité de leurs cultures alimentaires et commerciales et donc d'accroître leur bien-être, les pays en développement doivent compter sur le secteur agricole.

Madagascar devrait en prendre ses avantages en y favorisant une allocation optimale des ressources (exploiter leur capital naturel climat, sols, réserves forestières et halieutiques, etc.) pour obtenir une part plus importante du marché et générer des revenus dans la première phase de son développement.

L'intégration de Madagascar dans la COI est une opportunité pour se développer et d'accroître la productivité, mais avant tout nous devons savoir les activités de la COI ,sa force et faiblesse .

### **Section I: LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN, UNE INTEGRATION REGIONALE DONT FAIT PARTIE MADAGASCAR**

#### **§1 Présentation de la COI<sup>1</sup>**

En décembre 1982, les Seychelles, Madagascar et Maurice réunis à Port-Louis, jettent les bases d'une coopération institutionnelle formalisée le 10 janvier 1984 par l'accord général de Victoria acte de naissance de la COI .Cette organisation intergouvernementale regroupe à l'heure actuelle 5 Etats ACP : Comores, Seychelles, Madagascar, Maurice et La Réunion

La COI est une des premières expériences formelles de coopération régionale dans cette partie de l'océan indien.

---

<sup>1</sup> COI <http://www.coi-info.com/anglaispresenta/objectif.htm>.

## **§2 Mission et objectif de la COI<sup>1</sup>**

Initialement dans l'accord de Victoria de 1984 les missions assignées à la COI sont les suivantes : 1/ établir les fondements et le cadre d'une coopération rénovée, fructueuse et durable à l'intérieur de la sous-région ;

2/ assurer l'intensification de la relation intra-région par la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de développement régional.

Dans les nouvelles orientations stratégiques, les missions de la COI sont à la fois d'ordre régional et politique. L'organisation développe les actions qui vont de l'insertion dans l'économie mondiale à la préservation de l'environnement ou des ressources animales et végétales à la protection des populations (sécurité civile, droit de l'enfant, santé publique) et à la coopération culturelle et universitaire.

L'objectif du COI est la promotion du Co-développement durable des îles du sud-ouest de l'océan indien dont elle défend dans les forums internationaux les spécificités écologiques, économiques et culturelles.

## **§3 Le mécanisme institutionnel de la COI<sup>1</sup>**

### *3.1 Le sommet des chefs d'Etats ou gouvernement*

Le sommet constitue un temps fort de dialogue politique et diplomatique entre les Etats membres.

### *3.2 Le conseil de la COI*

Le conseil se tient une fois par an en session ordinaire ; y participent en général les ministres des affaires étrangères des cinq Etats membres de l'organisation. Organe suprême de la coopération, le conseil détermine les axes principaux des actions qui seront conduites par la COI.

### *3.3 Le comité des OPL (Officiers Permanents de Liaison)*

Le comité des OPL est composé des représentants des administrations des Etats membres. Il passe en revue l'avancement des projets, approuve ou modifie les nouvelles propositions d'activités.

---

<sup>1</sup> COI op.cit.

### *3.4 Le secrétariat général*

C'est le principal organe de préparation des programmes et de suivi de leur mise en œuvre.

Le secrétaire général assure l'interface avec les bailleurs de fond. Nommé par le conseil de la COI pour une durée de 4 ans non renouvelable, le SG est assisté dans ses fonctions par des chargés de mission, un service administratif et comptable, ainsi que des équipes de projet.

## **§4 Les nouvelles orientations stratégiques et commerciales<sup>1</sup>**

### *4.1 La coopération politique et diplomatique*

La COI appuiera la stabilité régionale et la présence de l'organisation au plan international par : 1/ le renforcement du dialogue politique et stratégique entre les pays membres

2/ l'observation des processus électoraux et le soutien à la bonne gouvernance

### *4.2 La coopération économique et commerciale*

La COI renforcera :

1- la défense des petites économies insulaires en développement au niveau régional et international, en particulier dans le cadre des négociations commerciales au sein de l'OMC.

2- la préservation des intérêts de la sous région dans les processus d'intégration économique auprès du COMESA, de la SADEC et dans le partenariat avec l'union européenne au niveau de l'Afrique Orientale et Austral(AFOA)

3- la contribution à l'amélioration de la compétitivité et au développement du secteur privé.

4- la valorisation économique des ressources naturelles communes

### *4.3 Le développement régional durable*

La COI soutiendra le développement durable de la région du sud-ouest de l'océan indien par :

---

<sup>1</sup> COI. op.cit.

- La protection de la population et l'amélioration de leur qualité de vie en matière de santé, de protection des enfants, de sécurité individuelle et collective, de lutte contre les catastrophes naturelles et des préventions de risques liés au réchauffement climatique.
- La préservation des ressources halieutiques de l'océan indien par une rationalisation de leur gestion et un effort soutenu porté à la conservation de la biodiversité marine et côtière
- La préservation des ressources végétales et animales des pays membres par le renforcement de la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux

#### *4.4 Le renforcement de l'identité culturelle*

La COI appuiera le renforcement de l'identité régionale par :

- L'intensification des échanges culturels afin de promouvoir l'identité indianocéanique
- Le renforcement de la coopération universitaire et de recherches
- L'accroissement des liens entre les organisations professionnelles, les organisations des femmes et mouvement de jeune, les associations, de manière à favoriser le rapprochement des peuples

### **§5 Les activités de la COI<sup>1</sup>**

L'union européenne est le premier partenaire de la COI et le montant total de l'aide de l'UE à la COI s'élève depuis sa création à plus de 100 000 000 d'euro. Par ailleurs la COI bénéficie également de montant important de la part de la France, de la banque mondiale, de la BAD, de l'ONU/SIDA, de l'UNICEF ou d'organisme privé tel que le WWF dans le cadre de projet plus spécifique. Et c'est le comité interrégional de coordination ou CIRC qui gère le programme indicatif régional des fonds européens de développement et répartit l'enveloppe régionale de plus de 300 000 000 d'euro entre le COMESA, l'AIGD (Autorité Inter Gouvernementale pour le Développement), l'EAC (East Afric Commission) et la COI.

La COI a demandé sa capacité à réaliser des projets concrets de coopération, notamment dans le domaine de l'environnement, de la coopération maritime et de la santé.

---

<sup>1</sup> COI op.cit.

## **§6 Madagascar et la COI<sup>1</sup>**

En tant que membre fondateur, deux sommets de chef d'état et de gouvernement ont eu lieu à Madagascar en 1991 et en 2005 ;

Madagascar abrite également le centre régional de lutte contre le déversement des hydrocarbures en mer.

Deux ressortissants malgaches ont assumé depuis les fonctions de secrétaire général au sein de la COI : Mr Rasolondraibe Henri (feu) et Mme Monique Andréas Esoavelomandroso.

Sur la relation du commerce agricole qui fait l'objet de notre étude, les pays de la COI attendent de Madagascar des produits variés, d'après les sources obtenues de la chambre de commerce de Toamasina, nous allons citer : les cacaos en fèves, le café vert, le coton cardé ou peigné, les litchis, les fibres de sisal, le raphia, la vanille, les clous de girofle, le gingembre, les tamarins, le poivre. Cet échange commercial est régi par les textes en vigueur à la COI : la mise en œuvre d'une zone de libre échange, facilite les pays membres dans l'élaboration des procédures douanières.

Nous avons pris comme exemple les produits demandés par Maurice en 2005 pour expliquer cet échange régi par le texte de la COI .Le tableau est adressé au ministère du commerce et développement du secteur privé avec l'estimation du prix attendu .Si l'ile Maurice envoie sa demande à Madagascar c'est qu'elle espère importer de notre pays et grâce au texte régi par la convention des pays membres et à la facilité d'échange existante.

Il reste à savoir l'efficacité des services douaniers dans le suivi des procédures concernant la norme et la qualité, les certificats d'origine et la collecte de ces produits agricoles.

Ce tableau montre à quel point l'ile Maurice est un membre actif dans cette organisation ; l'intensification de cette relation devrait permettre à Madagascar de trouver une solution dans la collecte des produits à importer et de revoir les questions qui se posent souvent sur les techniques de culture à pratiquer, l'amélioration du rendement annuel, la vérification des normes et qualités exigées.

Notons qu'un projet d'appui au renforcement des capacités en matière de négociations commerciales internationales a été soumis pour avis à la commission

---

<sup>1</sup> Ministère du Commerce et Développement du secteur Privé, année 2005

européenne sans avoir encore reçu de réponse. Si ce projet voit le jour, il faudra examiner de plus près l'assistance des techniciens aux paysans, le chemin vers la qualité et norme internationale exigée. Toujours dans le cadre de ce projet une attente à l'envoi de spécialiste et technicien en culture est envisagée pour dynamiser le secteur agricole malgache

**Tableau n° II: Tableau de la demande de l'ile Maurice en 2005**

Produit	Valeur 2005 en milliers de US\$	Quantité 2005	Unité de quantité
Café; coques, pellicules de café; succédanés du café, contenant du café	<u>576</u>	128	Tonnes
The	<u>61</u>	12	Tonnes
Poivre (genre piper); piments du genre capsicum/pimenta, sèches/broyés..	<u>530</u>	431	Tonnes
Piments sèches ou broyés ou pulvérisés	<u>359</u>	329	Tonnes
Poivre non broyé ni pulvérise	126	89	Tonnes
Poivre broyé ou pulvérise	45	12	Tonnes
Vanille	<u>191</u>	6	Tonnes
Cannelle et fleurs de cannelier	<u>65</u>	65	Tonnes
Girofles (antofles, clous et griffes)	<u>40</u>	18	Tonnes
Noix muscades, macis, amomes et cardamomes	<u>71</u>	22	Tonnes
Graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin, de carvi..	<u>817</u>	785	Tonnes
Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, autres épices	<u>1.053</u>	512	Tonnes
Oignons même coupes, broyés, pulvérisés, mais non autrement prépares	23	7	Tonnes
Poivre broyé ou pulvérise	45	12	Tonnes
Gingembre	26	8	Tonnes

*Source : Ministère du Commerce et Développement du Secteur Privé, année 2006*

Ce tableau est une base de données du ministère de commerce et du secteur privé, il a été envoyé par l'ile Maurice pour servir de référence aux produits exportés par Madagascar. Si nous analysons, chaque produit sert de matière première ou de composant dans l'alimentation.

Madagascar est donc un pays dont les demandes en produits agricoles tropicaux sont favorisées. Dans la section suivante, nous verrons si la demande de Maurice est couverte par l'offre de Madagascar.

## **Section II : LE SECTEUR AGRICOLE MALGACHE ET L'INTEGRATION REGIONALE**

### **§1 Plan d'action de développement de l'agri-business et du développement de la production à Madagascar**

#### *1.1 Accroître la demande adressée au secteur productif*

Le développement de l'agro industrie conditionne le développement des productions.

L'agro industrie assurera des débouchés aux producteurs, en assurant la transformation et la mise en marché des produits. Elle permettra d'assurer les respects des normes de qualité, clé de la conquête des marchés extérieurs, indispensable pour assurer les rentrées de devises nécessaires au développement du pays. Elle permettra la création d'emplois urbains et ruraux, et sera une importante source de valeur ajoutée. Elle contribuera ainsi à développer la demande des consommateurs, elle-même nécessaire au développement de la production.

Il faudra d'abord supprimer plusieurs facteurs bloquants :

Tout d'abord remplacer l'attitude de défiance à l'égard des investisseurs étrangers par une attitude de confiance, d'accueil et de promotion notamment en leur accordant des permis de travail de longue durée, et, en leur facilitant réellement toutes les procédures ; poursuivre l'action en faveur des douanes, les procédures douanières (les pratiques de certains douaniers restant un handicap pour le pays). Une politique de qualité devrait être, aussi, mise en œuvre pour se positionner aux marchés de la région.

#### *1.2 Accroître la capacité du secteur productif à répondre à la demande*

##### **1.2.1 La réforme foncière**

Elle permettrait d'assurer la sécurité aux producteurs et aux investisseurs et des gages pour obtenir des financements. Cette réforme a beaucoup d'autres potentialités comme la possibilité pour les communes de maîtriser leur développement spatial, de recouvrer les taxes foncières et de fournir enfin à des agro entrepreneurs les terres dont ils ont besoin, dans le cadre des zones d'Investissements Agricoles.

L'impôt foncier doit être un moyen privilégié de développer un marché foncier, condition primordiale de l'accès à la terre.

#### 1.2.2 Le développement des performances des producteurs

Le développement au niveau du district d'un système de conseil aux producteurs (Centres de Services Agricoles, ou CSA) orienté par la demande, performant visant en priorité les producteurs les plus aptes et les zones à haut potentiel.

Rendre le crédit plus largement accessible et moins coûteux et mettre à la disposition des agriculteurs des paquets techniques (intrants, conseils matériels) leur permettant d'augmenter leur productivité. Il serait, également, nécessaire de développer l'offre et la demande de semences de qualité, et d'améliorer l'information économique des producteurs et de leurs Organisations Professionnelles : amélioration variétale, fertilisation, lutte biologique, vulgarisation des résultats.

#### 1.2.3 Le programme des centres de services agricoles (CSA)

Ce programme consiste à mettre en place au niveau des districts des structures autonomes rassemblant les Organisations paysannes, le secteur privé et l'administration, dont la mission principale sera d'assurer la maîtrise d'ouvrage de conseil, c'est-à-dire l'identification des demandes des agriculteurs et la réponse à ces demandes par des prestations de conseil technique, juridique, économique, dispensés par des prestataires extérieurs sous contrat tels que des ONG ou projets.

Les CSA auront pour autres fonctions de :

- Promouvoir la recherche-développement agricole au niveau local en vue de répondre à la demande spécifique du monde rural.
- Constituer un relais d'information, de mise en relation (opportunités d'affaires, partenariats) et de services technico-économiques pour les organisations des agriculteurs en relation directe avec les partenaires techniques publics, privés et ONG.
- Appuyer le renforcement de la structuration des organisations paysannes à la base ainsi que de leurs fédérations par la formation de leurs leaders et ce, en vue de promouvoir la professionnalisation du métier « exploitant agricole ».
- Assurer la capitalisation des acquis techniques et économiques et diffuser les informations techniques et économiques.

Le financement des actions des CSA sera assuré par un fond de développement agricole en cours de définition, devant bénéficier de financements multi bailleurs. Quatre catégories de producteurs seront les auteurs privilégiés du développement du secteur productif :

- Les producteurs existants déjà tournés vers le marché (disposant d'une surface suffisante pour disposer de surplus et capables de prendre quelques risques). Ce sont des cibles privilégiés des actions des CSA et de micro crédit.
- Les agro entrepreneurs nationaux et étrangers, pour lesquels une politique d'installation, déjà ébauchée doit être définie, de façon à éviter les conflits fonciers.
- Les jeunes agriculteurs issus du système de formation rurale en cours d'étude, qui sont appelés à devenir les futures élites du monde rural, et pour lesquels une politique spécifique d'installation doit être donnée.
- Les petits agriculteurs vivant actuellement en autosubsistance seront l'objet de diverses actions à caractère social et de formation pour permettre à leurs enfants d'occuper des emplois extra agricoles et de libérer des terres. Ceci permettra dans les zones les plus peuplées notamment, à ceux qui penseront à agrandir leurs surfaces cultivables, et à ceux qui spécialiseront et amélioreront leur performance.

Ceci suppose un développement de l'ensemble de l'économie pour créer des emplois extra agricoles.

#### 1.2.4 Augmenter les surfaces consacrées à la production

Le développement des infrastructures occupe une place importante pour un surplus de production. Ainsi, l'extension des cultures sur les « tanety » découle de la mise en œuvre de techniques agro-écologiques (semi-direct sur couvert végétal), permettant une exploitation durable et respectueuse de l'environnement sur les sols peu fertiles et fragiles. Aussi, l'utilisation des intrants (fumure organique engrais appropriés) permet, relativement, une meilleure productivité.

#### 1.2.5 Développer les aménagements hydro agricoles

La politique des aménagements hydro agricoles privilégiera dans tous les cas des approches participatives, contractuelles, progressives. Elle suppose un pilotage à la fois local et national, impliquant toutes les parties, et fondé sur la responsabilité des acteurs. Cette politique s'attache en particulier à l'amélioration des pratiques culturales et à l'utilisation des

variétés adaptées. En ce sens, une attention particulière sera portée à une gestion durable des aménagements hydro agricoles et des bassins versants qui les dominent.

#### **1.2.6 Développer les organisations professionnelles**

Une organisation rationnelle accrédite une structure bien fondée dans ce secteur. Pour cela, la mise en œuvre de : Tranoben'ny Tantsaha, Syndicats Généralistes, organismes de services et membres (approvisionnement, commercialisation), Organisation de filières telles que Plateforme Concentration Riz sont pris comme des moyens.

Elles doivent permettre aussi une certaine régulation des prix : dans le cas du riz, le prix au producteur pourra fluctuer entre le prix de parité import et le prix de parité export, si les professionnels savent s'organiser pour exporter sur les marchés régionaux.

### *1.3 Améliorer l'environnement du secteur productif*

#### **1.3.1 Un énorme défi à relever d'urgence**

La formation des ruraux, futurs agriculteurs, et techniciens nécessaires au développement du conseil aux agriculteurs et des agro industriels, sont indispensables pour obtenir des professionnels de qualité.

#### **1.3.2 Une nécessité absolue : préservée le capital naturel**

La gestion durable des ressources naturelles (le capital naturel, ressources en eau, sols, réserves forestières et halieutiques, etc.) permet, en particulier, un ré exploitation à long terme et de promouvoir un développement durable. Pour cela, à part les populations concernées, les collectivités devraient assumer les contrôles de ces ressources

#### **1.3.3 Une administration rénovée et performante**

Des politiques stratégiques adaptables (ajustements) s'imposent à l'administration pour pouvoir suivre les évolutions susceptibles aux marchés des régions. Ainsi, la performance au niveau de l'élaboration des projets (respects des normes et qualités) permettant d'accéder aux marchés devrait être privilégiée.

L'intégration régionale offre de possibilités d'expansion dans les échanges. Dès lors, la spécialisation constitue la différence pour tirer avantage entre les régions. Cela laisse entendre que Madagascar pourrait, probablement, bénéficier de ses intégrations, en partie, sur le secteur agricole. La plupart des pays en développement retiennent, comme arme de se

monter en première phase de décollage économique, la progression de cette branche. Ainsi, le Brésil tire ses avantages dans l'exploitation agricole pour son expansion.

Cependant, la concurrence entre les régions impose des obstacles aux échanges et à la réalisation des objectifs. Donc, un certain niveau de développement serait exigé, en principe, pour pouvoir mettre fin à des objectifs. De ce fait, un choix de partenaire (choix des régions à se coopérer) s'avère, dans certains cas, nécessaire dans le but de trouver un excédent commercial. Néanmoins, outre que la mise en œuvre de plan d'action, la collecte de produits et les potentialités de Madagascar représentent une spécificité en permettant de trouver sa place dans les échanges.

## **§2 La collecte de produits agricoles et les potentialités de Madagascar**

### *2.1 Les potentialités de Madagascar*

Les potentialités de Madagascar en matière de production agricole sont énormes. Les facteurs favorables à leur exploitation sont : tout d'abord la diversité pédoclimatique de l'île : tous les fruits et légumes des climats tempérés et tropicaux peuvent pousser à Madagascar ; l'immensité des terres exploitables ; la production malgache en contre saison par rapport aux productions européennes et maghrébines notamment en fruits et légumes ; la campagne litchi de Madagascar à destination de l'Europe cadre avec les fêtes de fin d'année, contrairement à celui de son principal concurrent, l'Afrique du Sud ; la renommée historique de la qualité des épices de Madagascar, notamment de qualité très appréciée du parfum et de la saveur de la vanille malgache ; l'existence d'espèces rares demandées sur le marché international des huiles essentielles ; une main-d'œuvre locale bon marché ; le développement de l'élevage intensif et semi intensif qui crée une demande en tourteaux d'arachide, son, etc. ; les débouchés sont réels :

Madagascar est encore loin de l'autosuffisance alimentaire (riz, huiles, sucre). Les fruits et légumes ne font pas encore partie des habitudes alimentaires malgaches, la Réunion et Maurice constituent des marchés potentiels de proximité (fruits et légumes, riz,...), les potentialités des marchés traditionnels ne sont pas encore suffisamment exploitées.

Cependant, le développement de la production agricole rencontre plusieurs contraintes. Hormis les catastrophes naturelles cyclones, inondations ou sécheresses qui sont des aléas insurmontables, la plupart des contraintes peuvent être gérées. Mais, l'activité humaine contribue pour une grande part dans les inondations et sécheresses : déforestation,

érosion, la productivité est faible en raison des travaux agricoles faiblement mécanisés car la taille réduite des exploitations, des parcelles de cultures, et du coût d'achat d'entretien élevé ; l'utilisation restreinte de fertilisants et de produits phytosanitaires (pour les mêmes raisons) ;la récolte avant maturation, les semences non améliorées, les sols fortement dégradés à cause des feux de brousse ou le tavy avec comme conséquence l'érosion, l'ensablement des rizières, la défaillance des réseaux d'irrigation et non-maitrise des techniques d'irrigation ou d'arrosage ;le contrôle insuffisant des maladies et parasites : maladie de dépérissement pour le poivre, maladies du bananier, maladies du giroflier ;les techniques de récolte préjudiciables à la régularité de la production et à la qualité des produits (cas du girofle : abattage des branches ou même de l'arbre) ;la vieillesse quasi générale du matériel végétal : litchis, cacao, café, entraînant également une dégradation de la qualité ;le non-respect des cycles de régénération ;les plantations males ou non entretenues ou arrachées ;les mauvaises conditions de stockage ;la faible adoption des techniques culturales améliorées

Les opportunités sont visibles malgré la présence de ces contraintes la plupart évitable, car il suffit aux agriculteurs malgaches d'avoir le profil d'un agro entrepreneur, c'est-à-dire moderniser la mentalité et la façon de pratiquer les cultures. Les opportunités offertes sont nombreuses : la présence d'institutions de recherche (FOFIFA, FIFAMANOR) pour les semences de base et les innovations technologiques ; la présence de projets (CNCC, CTHT, CTHA, ...) et d'ONG (Pépinière de la Mania,...) qui peuvent dans la production de semences ou de plants de variétés nouvelles ou améliorées ;les acquis de recherches agronomiques sont vulgarisés ;l'existence de variétés hybrides à haut rendement ;la mise en place de structures de multiplication (centres moltiplicateurs et groupements de producteurs de semences) ;la diffusion de semences des variétés recommandées à l'export ou pour les GMS et de leur itinéraire cultural (cas du melon, de la fraise, de l'endive, du physalis par le Centre Technique Horticole d'Antananarivo) ;l'intervention de projets pour la promotion de la production (quantité et qualité) et pour la recherche de nouveaux marchés : Business and Market Expansion (BAMEX), CTHA. ;l'appui du comité National pour la Commercialisation du café (CNCC) pour la structuration de la filière café robusta et vulgarisation du café arabica ;l'existence des ONG de développement d'assistance technique et organisationnelle ;l'existence d'organisme d'appui à la production des produits biologiques (PRONABIO) ;l'existence d'organismes de certification des produits biologiques (ECOCERT, Natiora) ;l'assistance de l'USAID et de l'ONUD aux industriels et

PME de la filière ;la politique de détaxation d'intrants, de matériels et d'équipements agricoles ;les résultats de recherches disponibles : variétés, paquets techniques, la diffusion de techniques de gestion agrobiologique des sols (semis direct sur couverture végétale, ...) ; la politique de promotion des organisations des producteurs et de contrats de partenariat entre les opérateurs et ces organisations (exemple : Associations Paysannes encadrées par BAMEX ou CARE International pour le gingembre ...) ;la politique de sensibilisation et d'animation de toutes les parties prenantes sur l'importance de la démarche qualité, notamment pour les produits à exporter par l'élaboration et le respect des cahiers de charges qualité : CNCC, BAMEX, Groupement des Exportateurs de Vanille (GNEV), Groupement des Exportateurs de Litchis (GEL), Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de l'Appui au secteur privé ;la mesure de réglementation des pratiques culturales de la filière Huiles Essentielles pour préserver l'équilibre écologique et la conservation des espèces ;la création d'un environnement favorable aux investissements et à la circulation des produits agricoles :

- Mise en œuvre par l'Etat de la politique de sécurisation foncière
- Amélioration du réseau d'infrastructures routières et pistes rurales
- Mise en place de dispositifs assurant la sécurité en milieu rural
- Nouvelles loi sur l'acquisition de terres par les étrangers

Une opportunité d'utiliser des matériels agricoles car nous avons un meilleur approvisionnement en intrants et matériels, la détaxation des matériels en provenance d'Asie. Ce grâce au développement des systèmes de financement du monde rural .

## *2.2 Evolution de la production agricole*

L'inexistence de statistiques récentes et fiables sur la production agricole à Madagascar constitue un réel handicap pour l'étude de la filière agricole. Aussi nous en tirerons les remarques suivantes :

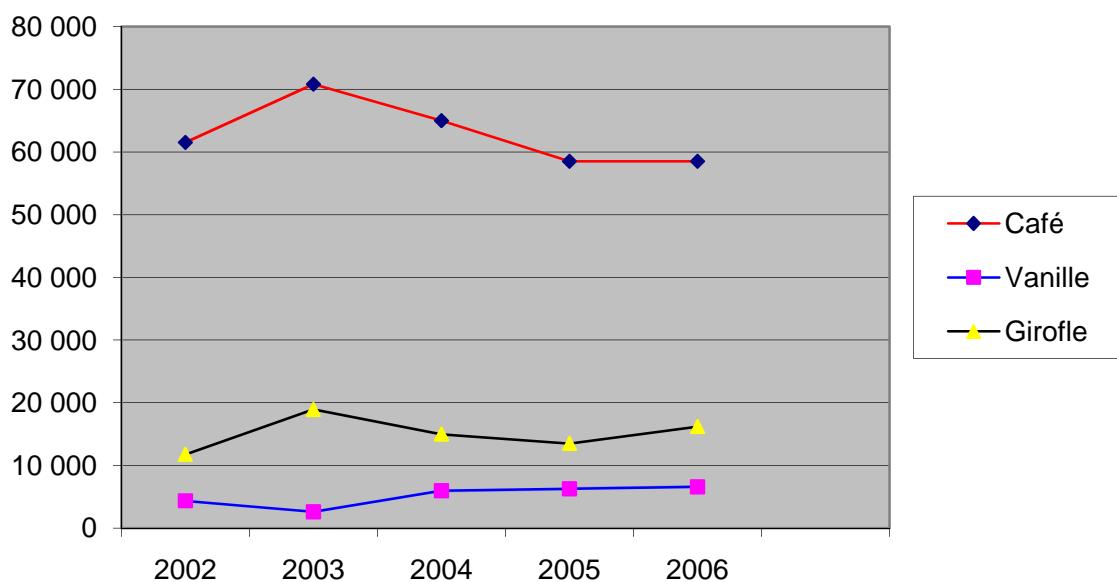
Production cyclique en girofle et vanille :

**Tableau n° III : Les productions destinées à l'exportation (unité : tonne)**

<b>Produit</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
<b>Café</b>	61 520	70 800	65 000	58 500	58 500
<b>Vanille</b>	4 370	2 600	6 000	6 300	6 615
<b>Girofle</b>	11 770	18 950	15 000	13 500	16 200
<b>Poivre</b>	1 605	4 700	4 500	4 635	4 866,75
<b>Pois du cap</b>	7 170	7 200	7 900	8 295	8 958,6
<b>Indice base 2002</b>	<b>100,00</b>	<b>107,8</b>	<b>130,5</b>	<b>127,7</b>	<b>140,7</b>

Source : INSTAT Antananarivo, année 2007

L'évolution de la production (Café, Vanille, Girofle) entre 2002 et 2006 est illustrée par le graphique suivante :

**Figure 2 : évolution d'exportation de café, de la vanille et du girofle**

Source : établi par nous à l'aide du tableau ci dessus

En matière d'exportation de vanille, la quantité exportée est de l'ordre de 1400 tonnes selon le Groupe National des Exportateurs de Vanille (GNEV) ce qui représenterait le double de l'exportation de la saison 2004. La hausse de la demande de vanille naturelle est expliquée par la soudaine chute de son cours. Effectivement, si en 2004, le prix fob moyen de la vanille se situait autour de 191 USD le kilo, ce même prix n'était que de 50 USD/kg en 2005

Malgré l'intégration de Madagascar au sein de la COI, du COMESA et de la SADC, les exportations du pays sont principalement destinées aux Etats-Unis et en France. Cette affirmation est due à différents facteurs : l'insuffisance de négociation, la différence de prix, l'hétérogénéité de l'économie, la relation diplomatique est plus favorisée que la relation commerciale.

En 2005, l'exportation de Madagascar pour la filière café était de 8 281 tonnes, ce qui représenterait une hausse de 5,0% par rapport à la dernière campagne 2004. Madagascar exporte surtout vers l'Union Européenne. Avec 41.48 US cents/livre, le café Robusta reste le principal type de café exporté par Madagascar. Incontestablement, l'exportation malgache de café Arabica reste encore très faible avec 77 kg en 2005.

**Tableau n° IV: évolution des exportations de girofle**

Année	2003	2004	2005
<b>Poids (1000 tonnes)</b>	15,9	12,6	6,1
<b>V fob Ar 1000 (en million)</b>	35,78	52,76	33,5

Source : INSTAT ; Douane. (Source 2005 : douane en février 2006)

6,1 tonnes et 33,5 milliards Ariary de recettes constituent les résultats de la saison 2005 selon la douane en février 2006. Le prix du clou de girofle à l'exportation a connu une nette amélioration : 4,3\$/kg en 2004. Selon la note d'information sur les exportations agricoles du MAEP en Mars 2006, parmi les exportateurs de girofles, 5 pays (Madagascar, Tanzanie, Brésil, Comores) fournissent presque la totalité de la demande de Singapour et seul le Sri Lanka exporte directement vers l'Inde.

D'après l'analyse de ces potentialités, est ce que Madagascar a couvert la demande des pays dont elle s'est intégrée ?

Nous allons toujours nous référer à l'exportation vers l'île Maurice. Ce tableau montre la quantité en kilogramme par produit exporté en 2005 ensuite nous allons comparer si la demande adressée dans le tableau de la page 23 est couverte par Madagascar. De cette comparaison, nous tirons la conclusion et affirmons les bienfaits de s'être intégré dans une zone de libre échange. Dans le cas contraire, il faudra voir de près dans quel produit nous avons plus d'avantage parmi les nombreux attendus par l'île Maurice et opter notre potentialité vers la spécialisation de ce produit.

**Tableau n° V: Tableau des produits agricoles exportés vers Maurice en 2005**

<b>PRODUITS</b>	<b>QUANTITE (en kilogramme)</b>
café	125883
vanille	7863
poivre	2859
piment	2930
girofle	18000
oignon	1238
gingembre	383
thé	265
cannelle	11052

Source : Ministère du Commerce et Développement du Secteur Privé, année 2006

Par rapport à la demande de Maurice, en 2005, Madagascar a couvert neuf produits sur les onze adressés, nous allons comparer les quantités et vérifier pour quel produit notre pays peut couvrir et pour quel il n'y arrive pas.

La demande en café a été de 128 tonnes, notre pays en a exporté 125.883, cette quantité est l'image de l'omniprésence de la culture tropicale et de l'exploitation cafétière héritée de la colonisation.

Pour la vanille, le girofle, la cannelle ils sont totalement couverts et la production est largement suffisante à la demande internationale. Encore des produits de la région tropicale dont la culture n'est plus nouvelle pour les paysans.

Pour le gingembre, les agriculteurs malgaches doivent multiplier les terres cultivables car sur les 8 tonnes à exporter, 383kg seulement sont acheminés vers Maurice, nous devons tenir compte de ce grand écart puisque notre concurrent n'est autre que les Comores, ils peuvent atteindre si facilement cette demande.

Pour la culture de thé Madagascar est encore loin de couvrir les douze tonnes adressés par Maurice, nous n'avons que deux usines de production l'HOMEOPHARMA et le fameux thé de SAHAMBAVY qui ont pour but d'exporter et se battent pour avoir leurs place sur le marché international du thé, elles sont concurrencées par la Chine sur la qualité et sur la production. Cette filière thé mérite d'être approfondie car la demande est très forte.

Pour l'oignon, la demande a été de sept tonnes, notre pays n'a exporté que 1.238 tonnes, d'après notre analyse la culture de l'oignon n'est pas très favorisée et la plupart des récoltes est destinée à la demande de la population malgache, cette affirmation est vérifiée par la production annuelle de oignon dans la région Antsohihy sur 5 tonnes de production, 3 tonnes sont écoulées dans la capitale, le reste dans les autres provinces, le surplus destiné à l'exportation est encore très vague et même si la production est suffisante la norme et la qualité sont encore à vérifier(1).

Cette couverture du marché des produits traditionnels tropicaux est une opportunité pour Madagascar, le café, le girofle, la vanille sont les principales matières premières et produits clés où notre pays a le plus d'avantages à produire. Les autres produits non couverts sont des produits vivriers dont il ne faut pas sous estimer la production car la demande est forte. Nombreux sont les points à améliorer sur le taux de la production agricole malgache, la culture tropicale reste une priorité car sa production n'a cessé depuis la colonisation, et depuis ces 40 ans d'indépendance nous n'avons entendu que le café, girofle, vanille et letchis comme produits très favorisés à exporter, pourtant nous avons vu dans cette demande de l'île Maurice que nous pouvons encore exploiter d'autres produits, ce n'est pas la demande qui manque, c'est l'offre sur les simples cultures vivrières, facile à produire. De ceci nous avons un avantage car grâce à notre intégration dans la zone de libre échange, si nos paysans ne produisent par peur d'insuffisance de débouché, les pays de l'océan indien sont les premiers clients, la preuve est vérifiée, nos productions ne couvrent entièrement la demande de ces pays.

C'est pourquoi nous avons décidé d'expliquer plus les raisons avantageuses de notre adhésion dans une intégration régionale .L'opportunité favorisant le développement économique très parlé et recherché depuis notre indépendance.

### **Section III : LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR L'INTEGRATION A LA COI POUR LE SECTEUR AGRICOLE MALGACHE**

Si Madagascar s'est adhéré à la COI, c'est pour une bonne raison. Elle veut obtenir beaucoup plus d'avantage dans le commerce et l'échange d'autant plus que les pays à commerçer appartiennent à une même zone et il y aura facilité à échanger

Les opportunités offertes sont nombreuses dans le domaine agricole. Tout d'abord

L'ouverture des débouchés, ensuite amélioration des conditions de culture par les financements, enfin l'opportunité dans la lutte contre la pauvreté.

## §1 L'ouverture des débouchés

Nous allons voir les avantages pour de nouveaux débouchés pour les produits agricoles malgaches.

### 1.1 Un monopole de l'offre

**Tableau n° VI : Tableau décrivant le nombre d'habitant et la superficie des pays membres de la COI**

Pays	Nbre d'habitant	Superficie (km <sup>2</sup> )
COMORES	600 000	1 862
LA REUNION	715 000	2 511
MAURICE	1 200 000	1 865
SEYCHELLES	80 000	80 000
MADAGASCAR	15 000 000	585 000

Source : Revue de l'océan indien 2003

La première opportunité qu'offre l'intégration de Madagascar dans la COI c'est d'obtenir le marché des produits agricoles<sup>1</sup>. Nous pouvons déduire du tableau ci dessus

Tout d'abord l'augmentation des consommateurs au niveau de la zone ensuite la superficie de chaque pays membre.

L'offre de la production agricole ne se limite plus sur Madagascar mais s'étalera vers quatre pays différents. La demande va augmenter de 2 595 000 clients potentiels à part les industries agroalimentaires.

Madagascar détient la plus large superficie cultivable. Pour Maurice qui se spécialise dans la culture de canne à sucre, la moitié de sa surface cultivable est vouée à cette plantation, l'industrie sucrière accapare 95% des terres cultivées<sup>2</sup>, le reste à des cultures vivrières sans importance. L'île de La Réunion suit les traces de Maurice avec ses plantations de canne à sucre, il importe les produits agroalimentaires car la majeure partie des terres arables est vendue à des investisseurs étrangers pour bâtir un complexe hôtelier. L'archipel des Seychelles se révèle très dépendant des importations des produits agroalimentaires. Seule la culture de géranium et de canne à sucre dominent dans l'île .Cela est du à l'implantation des

<sup>1</sup> COI op.cit.

<sup>2</sup> ECO AUSTRAL N°232 Juin 2009

parcs et réserves naturelles attrayants et protégés. Les Comores ne sont pas bannies de cette insuffisance de produits vivriers, ils importent du riz, de la farine des pays étrangers.

De ces analyses nous pouvons donc tirer que Madagascar a un grand avantage sur la surface cultivable. Nous pouvons exploiter ces terres en diversifiant nos cultures et suivant la demande des clients étrangers. Les partenaires de Madagascar sont certes très puissants dans le domaine touristique, mais Madagascar peut les défier dans le domaine agricole. Il reste donc à nos paysans de contribuer les efforts nécessaires pour atteindre le surplus destiné à l'exportation car il ne faut pas oublier que l'obtention d'un surplus exige une technique de culture nouvelle et des révolutions en matière de machine agricole.

Ce qui nous amène à faire une comparaison du tableau des exportations et d'importations de 2001 à 2004 pour évaluer les échanges effectués entre Madagascar et les pays de la COI

**Tableau n° VII : Tableau de l'évolution du commerce spécial d'exportation (valeur en milliards d'Ariary ; quantité (Qte) en tonnes)**

Pays	2001		2002		2003		2004	
	valeur	Qte	valeur	Qte	valeur	Qte	valeur	Qte
COI	52.3	154.3	54.5	104.5	68.1	239.9	73.2	146.2

Source INSTAT/ DES année 2005

**Tableau n° VIII: Tableau de l'évolution du commerce spécial d'importation (valeur en milliards d'Ariary ; quantité (Qte) en tonnes)**

Pays	2001		2002		2003		2004	
	valeur	Qte	valeur	Qte	valeur	Qte	valeur	Qte
COI	20,4	46,8	24,4	46,6	35,1	57,2	40,4	38,9

Source INSTAT/ DES année 2005

Avec la comparaison de ces chiffres donnés par l'INSTAT sur la valeur et la quantité de produit exporté et importé de 2001 à 2004 vers la COI, l'exportation est plus élevée. De ce fait, l'entrée de devise augmentera la balance commerciale et aura un effet positif sur l'économie de Madagascar. Si notre commerce continue de cette façon, nous aurons un avantage à échanger dans le long terme

### *1.2 Exemple concret entre Maurice Madagascar.*

Les opérateurs mauriciens et malgaches ont répondu favorablement aux attentes exprimées par les autorités des deux pays. Les premières vagues de rencontres individuelles ont abouti à des perspectives satisfaisantes pour un futur partenariat. Comme il fallait s'y attendre, l'exportation de pomme de terre a pris une longueur d'avance. La filiale malgache d'ERS marketing a conclu un contrat d'achat de 1 300 tonnes de produit à la coopérative de paysan YMCA basée à Antsirabe. Le produit est acheté à Rs 9.36 le kilo Fob. Mais d'abord il faut que les pommes de terre mesurent au moins 40mm de diamètre, qu'elles soient parfaitement nettoyées et ne présentent aucun signe de détérioration à l'extérieur .Elles sont mises dans des filets de 25 à 40 kg. Pour les paperasseries, les produits doivent être accompagnés de leur certificat d'origine délivré par le ministère de l'industrialisation, du commerce et du développement du secteur privé et de leur certificat phytosanitaire délivré par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Cet exemple concret profite déjà pleinement du cadre de la commission de l'océan Indien et ouvre un débat sur l'atteinte par nos paysans des normes et qualités exigés.

## **§2 Existence de financement pour le développement des agriculteurs**

### *2.1 L'Union des Chambres de Commerce et de l'Industrie de l'océan indien<sup>1</sup>*

Depuis la création de la COI, chaque pays membre a signé un accord de partenariat. Cet accord vise à effectuer et à échanger des techniques nouvelles. C'Est pourquoi des financements existent au sein de la COI pour le développement et l'amélioration des techniques agricoles. D'où la création de la UCCIOI ou Union des chambres de commerce et de l'industrie de l'océan indien. L'UCCIOI est née de la volonté de ses membres de mutualiser, confronter et combiner leurs volontés et action dans la perspective de favoriser la croissance à l'intérieur de la zone, de promouvoir son attractivité et sa compétitivité, enfin de permettre l'émergence de partenariats économiques internationaux, dans une optique de Co-développement et de la conquête des marchés extérieurs. Nous pouvons citer les membres associés :

---

<sup>1</sup> COI op.cit.

Les membres fondateurs :

- La Fédération des Chambres de Commerce, d'Industrie, d'Artisanat et d'Agriculture de Madagascar
- L'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie, et d'Agriculture des Comores
- The Mauritius Chamber of Commerce and Industry
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion

Membres associés :

- La CCI de Mayotte
- La CCI France Madagascar
- La CCI France Madagascar Océan Indien (basée à Marseille)
- La CCI Maurice France

Cette nouvelle coopération est le fruit d'un accord signé à Antananarivo lors du 1er forum économique en octobre 2005 par les membres de la COI.

## *2.2 Le projet CIRAD<sup>1</sup>*

Du fait de cette coopération régionale le projet CIRAD s'est installé à Madagascar Par l'intermédiaire de notre confrère réunionnais. Le projet vise à mener des recherches, à obtenir des résultats pratiques et à mettre au point des techniques de support pour une coopération régionale dynamique.

Un exemple concret de ce projet est celui implanté dans la région Alaotra, représenté par l'Urp « Scrid » dont les domaines d'interventions portent sur les systèmes de culture et la riziculture durable. Il y a environ 25 scientifiques chercheurs qui œuvrent sur 50ha de rizières. Si les résultats sont favorables des milliers de riziculteurs profiteront de l'amélioration des cultures. Le projet finance aussi une équipe sur la qualité sanitaire des aliments, des compétences en santé animale, en développement territorial et sur les cultures d'exportation (litchi, vanille, épices) et des projets de transfert de connaissance (agro écologie, aménagement de bassins versants, bois-énergie, foncier).

Cette opportunité offerte par les projets de la COI est un chemin pour l'avenir de l'agriculture malgache, une façon de décoller de la culture traditionnelle vers une technique

---

<sup>1</sup> Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toamasina, année 2008

moderne. Il appartient donc aux paysans malgaches de contribuer leurs efforts dans l'application des techniques et dans le suivi de la règle des normes et qualités internationales.

### **§3 Une opportunité dans la lutte contre la pauvreté**

#### *3.1 Une création d'emploi*

L'ouverture de Madagascar au commerce international au début des années 90 a marqué l'implantation des firmes mauriciennes dans le secteur industriel. Cette ouverture au commerce international peut à la fois détruire le tissu industriel local et avoir un effet net positif sur le bien être économique global d'un pays, cette position ne tient pas compte des effets indirects et notamment de l'impact sur les industries en amont et en aval des filières concernées. Il est certain que la faiblesse de la filière de culture cotonnière Malgache résulte en partie de la disparition progressive de la base d'industrie locale de transformation. Cotona est pratiquement à l'heure actuelle l'unique client local de la société cotonnière HASYMA.

Par contre cette entrée des firmes mauriciennes à Madagascar a créé de nouveaux débouchés et des emplois pour les malgaches, et une réouverture de la société HASYMA . En l'espace d'une dizaine d'années, près de 100.000 emplois ont été créés dans ce secteur.

#### *3.2 Une entrée de devise*

L'année 2004 constitue l'année record en termes d'exportations avec plus de 400 Millions de dollars dont près de 70% sont destinées au Marché Américain. La part du textile dans l'ensemble des exportations Malgaches est près de 40% en 2004<sup>1</sup> reflétant ainsi le poids de ce secteur dans l'économie du pays. De plus, le niveau d'emploi du franc textile représente environ un tiers des emplois du secteur formel privé.

Part des exportations textiles :

- 36 % en 2003
- Environ 40% en 2004

De ces succès engendrés par l'implantation des zones franches, l'exportation de Madagascar n'a cessé d'augmenter, ce qui mène à la hausse des devises et un élargissement du marché. Cette forte demande a fait naître la politique de verticalisation ou la consolidation de la filière textile.

---

<sup>1</sup> Note Contextuelle Textile et Développement Rural 3ème Colloque Gouvernemental 6-7-9 Mai 2005

L'objectif est de renforcer chacune des composantes c'est à dire :

- La culture cotonnière
- Les activités de transformation (filature, tissage et ennoblissemement)
- La confection

#### **§4 L'analyse des exportations et importations vers la COI, SADC, COMESA de 1995 à 2005**

*Tableau n° IX: Tableau des exportations vers les pays de la COI de 1995 à 2005*

Exportation vers les pays de la COI			
Valeur en Ariary et poids en kilogramme			
Année	Valeur FOB	Poids net	Pays
1995	4 093 359 968	3 859 081	Comores
1995	13 681 320 159	60 605 283	Maurice, île
1995	21 230 925 138	44 082 139	Réunion
1995	405 660 198	4 180 880	Seychelles
1996	1 523 805 338	4 007 351	Comores
1996	14 552 960 835	88 889 169	Maurice, île
1996	18 176 600 940	40 045 433	Réunion
1996	346 406 361	1 035 153	Seychelles
1997	840 235 227	1 187 644	Comores
1997	16 775 012 299	37 953 511	Maurice, île
1997	23 944 634 698	29 015 440	Réunion
1997	286 495 943	863 885	Seychelles
1998	3 364 176 727	8 230 863	Comores
1998	23 563 286 294	66 557 164	Maurice, île
1998	15 000 390 498	26 600 336	Réunion
1998	326 733 842	29 400	Seychelles
1999	1 631 904 550	2 122 541	Comores
1999	16 849 769 628	12 960 507	Maurice, île
1999	17 160 866 231	17 531 757	Réunion
1999	196 703 746	22 311	Seychelles

2000	2 213 750 430	3 776 524	Comores
2000	28 421 608 105	18 433 229	Maurice, île
2000	19 915 964 345	19 004 239	Réunion
2000	505 522 025	1 136 070	Seychelles
2001	3 111 106 518	6 773 106	Comores
2001	39 606 367 906	127 809 675	Maurice, île
2001	87 288 638 074	15 968 054	Réunion
2001	1 151 665 595	5 383 387	Seychelles
2002	3 036 066 130	6 819 499	Comores
2002	43 408 590 099	107 318 032	Maurice, île
2002	20 091 985 479	10 795 502	Réunion
2002	734 935 227	4 288 551	Seychelles
2003	3 237 500 522	4 849 223	Comores
2003	55 525 977 225	218 721 641	Maurice, île
2003	15 282 976 889	13 997 811	Réunion
2003	816 942 905	4 717 489	Seychelles
2004	7 055 722 329	6 710 525	Comores
2004	63 701 223 169	144 256 459	Maurice, île
2004	22 619 202 448	16 083 488	Réunion
2004	1 305 602 169	5 400 729	Seychelles
2005	2 106 623 588	7 439 209	Comores
2005	32 838 473 948	16 915 598	Maurice, île
2005	34 477 766 365	17 713 519	Réunion
2005	1 902 857 889	3 168 458	Seychelles

Source : Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toamasina, année 2006

**Tableau n° X: Tableau des exportations vers les pays de la COMESA de 1995 à 2005**

Exportation vers les pays du COMESA de 1995 à 2005			
Valeur en Ariary et poids en kilogramme			
Année	Valeur FOB	Poids net	Pays
1995	40 842 874	108	Burundi
1995	4 093 359 968	3 859 081	Comores
1995	46 113 049	21 821	Congo, République Démocratique
1995	52 948 697	13 468	Djibouti

1995	67 079 074	36 861	Egypte
1995	1 577 356 585	20 645 881	Kenya
1995	69 855 225	44 880	Malawi
1995	13 681 320 159	60 605 283	Maurice, île
1995	5 101 120	1 980	Namibie
1995	314 557 385	162 185	Ouganda
1995	7 354 468	132	Rwanda
1995	405 660 198	4 180 880	Seychelles
1995	2 390 342	9 196	Soudan
1995	5 600 097	53	Zambie
1995	1 111 032 893	745 608	Zimbabwe
1996	7 130 063	1 410	Angola
1996	3 918 547	11	Burundi
1996	1 523 805 338	4 007 351	Comores
1996	2 761 282	9 449	Congo, République Démocratique
1996	135 159 575	18 202	Djibouti
1996	42 441 744	60 590	Egypte
1996	10 868 673	2 512	Ethiopie
1996	72 132 678	14 715	Kenya
1996	4 238 002	322	Malawi
1996	14 552 960 835	88 889 169	Maurice, île
1996	29 395 780	3 425	Rwanda
1996	346 406 361	1 035 153	Seychelles
1996	974 938	200	Soudan
1996	3 080 000	3 000	Zambie
1996	548 907 914	212 394	Zimbabwe
1997	283 689	80	Angola
1997	840 235 227	1 187 644	Comores
1997	12 061 193	707	Djibouti
1997	25 050 007	10 172	Egypte
1997	32 078 449	22 446	Ethiopie
1997	146 694 779	51 917	Kenya
1997	16 775 012 299	37 953 511	Maurice, île
1997	55 606 115	13 065	Ouganda
1997	286 495 943	863 885	Seychelles
1997	6 391 634	15 725	Soudan
1997	7 548 507	710	Zambie
1997	195 330 146	28 086	Zimbabwe
1998	87 609 270	22 982	Angola
1998	4 994 621	2 936	Burundi
1998	3 364 176 727	8 230 863	Comores
1998	28 893 695	3 130	Congo, République Démocratique
1998	13 088 602	1 741	Djibouti

1998	135 184 107	180 201	Egypte
1998	210 894 331	37 414	Kenya
1998	21 039 934	181	Malawi
1998	23 563 286 294	66 557 164	Maurice, île
1998	3 614 420	3	Ouganda
1998	17 107 681	203	Rwanda
1998	326 733 842	29 400	Seychelles
1998	16 797 299	13 160	Somalie
1998	10 393 845	6 067	Zambie
1998	36 094 433	2 499	Zimbabwe
1999	293 548	34	Burundi
1999	1 631 904 550	2 122 541	Comores
1999	399 959	38	Congo, République Démocratique
1999	13 234 461	2 048	Djibouti
1999	244 300 000	161 671	Egypte
1999	24 080 000	5 200	Ethiopie
1999	496 328 011	363 739	Kenya
1999	124 760	2	Malawi
1999	16 849 769 628	12 960 507	Maurice, île
1999	196 703 746	22 311	Seychelles
1999	12 220 968	12 094	Zambie
2000	3 764 386	280	Burundi
2000	2 213 750 430	3 776 524	Comores
2000	87 230 618	7 579	Congo, République Démocratique
2000	10 031 627	721	Djibouti
2000	459 494 745	423 193	Egypte
2000	86 842 230	38 680	Ethiopie
2000	1 324 447 913	1 354 527	Kenya
2000	54 228 826	2 121	Malawi
2000	28 421 608 105	18 433 229	Maurice, île
2000	2 630 771	4 117	Namibie
2000	505 522 025	1 136 070	Seychelles
2000	61 486 126	20 068	Soudan
2000	815 836	30	Zambie
2000	12 521 221	536	Zimbabwe
2001	3 111 106 518	6 773 106	Comores
2001	5 064 921	222	Congo, République Démocratique
2001	21 907 312	1 972	Djibouti
2001	328 269 874	469 500	Egypte
2001	1 921 287	240	Ethiopie
2001	1 511 016 239	3 626 264	Kenya
2001	5 576 420	35	Malawi
2001	39 606 367 906	127 809 675	Maurice, île

2001	7 567 833	6 200	Rwanda
2001	1 151 665 595	5 383 387	Seychelles
2001	244 135 748	98 294	Soudan
2001	34 782 172	9 184	Zimbabwe
2002	3 036 066 130	6 819 499	Comores
2002	23 159 615	10 840	Djibouti
2002	487 608 661	486 107	Egypte
2002	87 560 906	5 985	Ethiopie
2002	2 763 968 419	692 683	Kenya
2002	59 170	41	Malawi
2002	43 408 590 099	107 318 032	Maurice, île
2002	7 690 603	2 200	Rwanda
2002	734 935 227	4 288 551	Seychelles
2002	43 354 210	30 200	Soudan
2002	784 117	181	Zimbabwe
2003	115 158 396	4 675	Burundi
2003	3 237 500 522	4 849 223	Comores
2003	221 816 836	15 168	Congo, République Démocratique
2003	55 496 492	465	Djibouti
2003	471 063 333	157 365	Egypte
2003	26 211 366	2 421	Ethiopie
2003	1 170 323 207	471 355	Kenya
2003	55 525 977 225	218 721 641	Maurice, île
2003	83 025 864	34 953	Namibie
2003	367 898	305	Ouganda
2003	816 942 905	4 717 489	Seychelles
2003	80 581 469	57 000	Soudan
2003	31 178 350	4 795	Zimbabwe
2004	7 055 722 329	6 710 525	Comores
2004	130 912 227	9 169	Congo, République Démocratique
2004	109 666 109	82 925	Djibouti
2004	1 633 102 865	326 075	Egypte
2004	31 816 775	9 649	Ethiopie
2004	540 213 156	323 374	Kenya
2004	63 701 223 169	144 256 459	Maurice, île
2004	7 566 560	1 150	Ouganda
2004	38 809 199	2 462	Rwanda
2004	1 305 602 169	5 400 729	Seychelles
2004	237 546 308	95 964	Soudan
2004	22 234 028	1 756	Zambie
2004	617 628 958	110 470	Zimbabwe
2005	29 718 010	198	Burundi
2005	10 533 117 941	7 439 209	Comores

2005	2 777 189 164	313 890	Congo, République Démocratique
2005	33 456 156	2 582	Djibouti
2005	1 562 115 960	131 556	Egypte
2005	30 095 011	2 700	Ethiopie
2005	6 291 584 515	917 136	Kenya
2005	32 838 473 948	16 915 598	Maurice, île
2005	112 910 189	16 392	Ouganda
2005	147 348 739	15 924	Rwanda
2005	1 902 857 889	3 168 458	Seychelles
2005	415 479 337	195 922	Soudan
2005	28 132 445	2 675	Zambie
2005	91 537 168	4 917	Zimbabwe

Source : Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toamasina, année 2006

**Tableau n° XI: Exportation vers les pays de la SADC de 1995 à 2005**

	<b>Valeur FOB</b>	<b>Poids net</b>	<b>Pays</b>
1995	2 437 251 467,40	3775229	Afrique du Sud
1995	46 113 048,80	21821	Congo, République Démocratique
1995	69 855 224,60	44880	Malawi
1995	13 681 320 159,00	60605283	Maurice, île
1995	647 454 855,00	315742	Mozambique
1995	5 101 120,00	1980	Namibie
1995	556 473,80	2346	Swaziland
1995	45 880 298,80	10579	Tanzanie
1995	5 600 097,20	53	Zambie
1995	1 111 032 892,80	745608	Zimbabwe
1996	1 570 336 150,20	1951964	Afrique du Sud
1996	7 130 062,80	1410	Angola
1996	2 761 282,00	9449	Congo, République Démocratique
1996	4 238 001,60	322	Malawi
1996	14 552 960 835,40	88889169	Maurice, île
1996	9 223 055,80	5690	Mozambique
1996	10 587 097,80	2940	Tanzanie
1996	3 080 000,00	3000	Zambie
1996	548 907 914,00	212394	Zimbabwe
1997	7 210 738 451,74	3778880,9	Afrique du Sud
1997	283 688,80	80	Angola
1997	16 775 012 298,82	37953511	Maurice, île
1997	298 901 320,00	631180,4	Mozambique
1997	210 778 110,88	46058,648	Tanzanie
1997	7 548 507,40	710	Zambie
1997	195 330 146,00	28086	Zimbabwe

1998	7 137 707 686,42	4500913,6	Afrique du Sud
1998	87 609 270,20	22982	Angola
1998	28 893 694,60	3130	Congo, République Démocratique
1998	21 039 933,80	181	Malawi
1998	23 563 286 294,35	66557164	Maurice, île
1998	64 838 079,20	1547	Mozambique
1998	226 734,80	728	Swaziland
1998	381 439 702,36	442828,26	Tanzanie
1998	10 393 844,80	6067	Zambie
1998	36 094 433,40	2499	Zimbabwe
1999	3 377 869 588,20	1875308,1	Afrique du Sud
1999	3 704 862,40	9581	Botswana
1999	399 958,80	38	Congo, République Démocratique
1999	49 460 000,00	3000	Lesotho
1999	124 760,00	2	Malawi
1999	16 849 769 628,00	12960507	Maurice, île
1999	95 802 652,00	18618	Mozambique
1999	74 190 238,48	30819	Tanzanie
1999	12 220 968,40	12094	Zambie
2000	5 333 437 737,60	4462745,8	Afrique du Sud
2000	87 230 617,60	7579	Congo, République Démocratique
2000	3 784,40	1	Lesotho
2000	54 228 826,20	2121	Malawi
2000	28 421 608 104,80	18433229	Maurice, île
2000	378 171 315,20	483049	Mozambique
2000	2 630 770,60	4117	Namibie
2000	47 601 241,80	3544	Swaziland
2000	342 066 234,90	554724	Tanzanie
2000	815 835,60	30	Zambie
2000	12 521 220,60	536	Zimbabwe
2001	25 147 199 796,60	4693973	Afrique du Sud
2001	5 064 921,20	222	Congo, République Démocratique
2001	418 364 531,00	36963	Lesotho
2001	5 576 420,00	35	Malawi
2001	39 606 367 905,80	127809675	Maurice, île
2001	197 800 395,00	424546	Mozambique
2001	675 055 519,60	2504767	Tanzanie
2001	34 782 172,00	9184	Zimbabwe
2002	2 150 820 672,80	1468646	Afrique du Sud
2002	119 560 000,00	18400	Lesotho
2002	59 169,60	41	Malawi
2002	43 408 590 098,60	107318032	Maurice, île
2002	5 589 338,20	10260	Mozambique

2002	75 252 938,80	913	Swaziland
2002	784 117,00	181	Zimbabwe
2003	20 925 675 786,60	1635694	Afrique du Sud
2003	4 802 986,20	8	Botswana
2003	221 816 835,80	15168	Congo, République Démocratique
2003	637 756 635,60	108250	Lesotho
2003	55 525 977 224,80	218721641	Maurice, île
2003	84 213 538,80	36200	Mozambique
2003	83 025 864,00	34953	Namibie
2003	365 797 804,00	652373	Swaziland
2003	115 260 123,00	997117	Tanzanie
2003	31 178 349,80	4795	Zimbabwe
2004	7 123 296 895,00	1164541	Afrique du Sud
2004	323 316,40	85	Botswana
2004	130 912 227,00	9169	Congo, République Démocratique
2004	157 147 749,60	54198	Lesotho
2004	63 701 223 169,40	144256459	Maurice, île
2004	481 416 677,40	8398	Mozambique
2004	15 502 704,40	77	Swaziland
2004	112 351 785,00	660548	Tanzanie
2004	22 234 027,60	1756	Zambie
2004	617 628 957,60	110470	Zimbabwe
2005	9 763 640 547,00	1068349	Afrique du Sud
2005	2 777 189 164,00	313890	Congo, République Démocratique
2005	32 838 473 948,00	16915598	Maurice, île
2005	254 921 111,00	22509	Mozambique
2005	153 210 905,00	11399	Tanzanie
2005	28 132 445,00	2675	Zambie
2005	91 537 168,00	4917	Zimbabwe

*Source : Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toamasina, année 2006*

Ces tableaux sont obtenus auprès de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toamasina, l'information sur l'exportation de Madagascar en produit agricole : cacao en fèves, café vert, fibres de sisal, girofle, café, litchis, poivres, sucres, vanille, gingembre, thé, le raphia, le coton, les cannelles ; en produit minier : le graphite, produits pétroliers, les pierres fines industrielles, la chromite et en produit du règne animal citons les crevettes, les cuirs bruts de bovins, les langoustes, les poissons.

Nous allons passer aux tableaux des importations pour pouvoir comparer l'opportunité offerte par l'intégration économique

**Tableau n° XII: Tableau des importations des pays du COMESA (Valeur en Ariary et poids en kilogramme)**

Année	Pays	Valeur CAF	Poids net
1995	Comores	96 137 585	79 913
1995	Congo, République Démocratique	313 694 665	158 931
1995	Djibouti	13 728 726	3 399
1995	Egypte	183 744 865	76 355
1995	Ethiopie	9 580 781	4 913
1995	Kenya	933 443 711	6 417 499
1995	Malawi	105 445 486	185 454
1995	Maurice, île	6 499 382 031	5 780 010
1995	Seychelles	3 595 917	2 570
1995	Zimbabwe	18 870 941	39 498
1998	Angola	67 935	1
1998	Burundi	76 260 000	3 820
1998	Comores	19 687 173	12 676
1998	Congo, République Démocratique	42 443 077	18 980
1998	Djibouti	23 582 023	360
1998	Egypte	250 347 297	268 786
1998	Kenya	3 486 020 760	41 516 686
1998	Maurice, île	37 060 402 075	12 201 736
1998	Ouganda	2 766 886	3 470
1998	Seychelles	1 566 328 091	8 527 646
1998	Somalie	2 308 416	1 000
1998	Soudan	51 727 867	14 380
1998	Zimbabwe	72 563 241	58 085
1999	Angola	321 704	29
1999	Comores	82 608 137	36 378
1999	Congo, République Démocratique	46 299 109	1 039
1999	Djibouti	18 245 659	9 067
1999	Egypte	184 962 292	114 786
1999	Ethiopie	81 528 566	41 403
1999	Kenya	833 881 314	147 973
1999	Malawi	6 821 566	215
1999	Maurice, île	66 293 447 402	20 713 945
1999	Namibie	32 317 023	63 457
1999	Ouganda	48 972 974	15 118
1999	Seychelles	45 818 832	36 777
1999	Soudan	68 771 666	15 500
1999	Zimbabwe	171 452 661	106 251
2000	Burundi	8 932 022	572
2000	Comores	45 629 035	12 294

2000	Congo, République Démocratique	12 590 328	1 196
2000	Djibouti	70 766 899	8 760
2000	Egypte	161 603 420	139 696
2000	Kenya	1 867 647 598	2 584 403
2000	Malawi	5 897 870	1 669
2000	Maurice, île	81 053 369 500	36 521 700
2000	Namibie	1 619 047	1 600
2000	Rwanda	10 636 675	646
2000	Seychelles	360 853 064	252 406
2000	Somalie	63 543	2
2000	Soudan	136 080 000	19 200
2000	Zambie	45 660 101	4 418
2000	Zimbabwe	104 135 794	32 798
2001	Angola	13 902 614	1 200
2001	Burundi	471 906	8
2001	Comores	144 681 901	29 032
2001	Congo, République Démocratique	29 406 244	2 825
2001	Djibouti	386 209 693	5 583
2001	Egypte	2 444 536 966	5 727 970
2001	Ethiopie	246 891	5
2001	Kenya	11 726 354 097	26 828 172
2001	Malawi	634 030	20
2001	Maurice, île	51 602 371 576	52 578 218
2001	Ouganda	2 044 691	1 600
2001	Seychelles	3 569 003 881	2 707 464
2001	Soudan	168 493 066	137 366
2001	Zambie	1 384 457	26
2001	Zimbabwe	153 053 840	78 690
2002	Comores	38 683 685	15 820
2002	Congo, République Démocratique	20 450 417	38 360
2002	Djibouti	14 599 927	3 825
2002	Egypte	3 513 013 747	3 073 660
2002	Ethiopie	1 076 555	22
2002	Kenya	7 077 125 804	15 275 157
2002	Malawi	395 361 873	882 250
2002	Maurice, île	25 568 878 130	43 334 145
2002	Ouganda	10 735 081	800
2002	Seychelles	10 603 271 362	15 348 973
2002	Soudan	20 012	17
2002	Zambie	13 842 688	18 186
2002	Zimbabwe	178 623 203	22 386
2003	Burundi	2 513 958	170
2003	Comores	74 032 148	29 705

2003	Congo, République Démocratique	59 384 075	27 528
2003	Djibouti	711 694	62
2003	Egypte	10 665 324 289	14 806 140
2003	Ethiopie	6 309 233	389
2003	Kenya	11 092 352 586	14 715 412
2003	Malawi	3 014 291 208	8 299 000
2003	Maurice, île	53 120 373 244	55 307 531
2003	Namibie	25 240 000	2 180
2003	Seychelles	4 859 942 432	6 613 278
2003	Soudan	117 460 000	28 000
2003	Zambie	2 879 060	900
2003	Zimbabwe	882 216 088	2 078 734
2004	Angola	34 787 440	3 200
2004	Burundi	2 976 172	20
2004	Comores	156 887 774	44 714
2004	Congo, République Démocratique	50 227 568	6 915
2004	Djibouti	1 180 955 833	2 723 880
2004	Egypte	29 970 107 483	103 691 099
2004	Ethiopie	12 965 463	3 800
2004	Kenya	13 298 020 710	10 709 010
2004	Malawi	6 659 716 186	13 166 134
2004	Maurice, île	87 059 353 834	42 478 742
2004	Namibie	12 377 335	5 093
2004	Ouganda	3 996 348 348	1 075 615
2004	Rwanda	29 302 126	1 800
2004	Seychelles	4 385 345 422	2 256 459
2004	Soudan	96 874 556	14 000
2004	Zambie	731 089 375	197 625
2004	Zimbabwe	343 047 222	62 374
2005	Comores	229 257 064	87 471
2005	Congo, République Démocratique	163 549 736	42 225
2005	Djibouti	70 381 412	5 200
2005	Egypte	28 682 268 301	47 268 480
2005	Erythrée	251 878	205
2005	Ethiopie	1 028 090 792	1 009 234
2005	Kenya	10 563 564 425	5 499 740
2005	Malawi	4 593 858 649	9 178 053
2005	Maurice, île	253 008 963 615	61 991 802
2005	Ouganda	1 100 166	194
2005	Seychelles	15 739 159 720	13 980 250
2005	Soudan	363 369 881	42 000
2005	Zimbabwe	92 463 150	35 551

Source : Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toamasina, année 2006

**Tableau n° XIII: Tableau des importations des pays du SADC (Valeur en Ariary et poids en kilogramme)**

Année	Pays	Valeur CAF	Poids net
1995	Afrique du Sud	38 298 921 290,60	148 488 500
1995	Botswana	1 037 267,00	855
1995	Congo, République Démocratique	313 694 665,20	158 931
1995	Malawi	105 445 485,60	185 454
1995	Maurice, île	6 499 382 031,40	5 780 010
1995	Mozambique	654 200 000,00	48 560
1995	Swaziland	72 674 074,00	132 411
1995	Tanzanie	864 258 401,00	4 234 891
1995	Zimbabwe	18 870 940,80	39 498
1998	Afrique du Sud	45 217 517 200,20	104 145 295
1998	Angola	67 934,80	1
1998	Botswana	70 760 000,00	23 588
1998	Congo, République Démocratique	42 443 076,60	18 980
1998	Maurice, île	37 060 402 075,20	12 201 736
1998	Mozambique	2 767 872,00	7 095
1998	Swaziland	47 124 544,60	20 231
1998	Tanzanie	1 441 178,20	30
1998	Zimbabwe	72 563 240,80	58 085
1999	Afrique du Sud	44 133 070 613,00	80 169 298
1999	Angola	321 704,20	29
1999	Congo, République Démocratique	46 299 109,20	1 039
1999	Lesotho	271 315,60	22
1999	Malawi	6 821 566,20	215
1999	Maurice, île	66 293 447 402,20	20 713 945
1999	Mozambique	22 178 755,20	17 199
1999	Namibie	32 317 022,80	63 457
1999	Swaziland	99 808 001,80	25 354
1999	Tanzanie	27 580 000,00	1 400
1999	Zimbabwe	171 452 661,40	106 251
2000	Afrique du Sud	48 007 545 905,80	77 974 909
2000	Congo, République Démocratique	12 590 327,80	1 196
2000	Malawi	5 897 870,20	1 669
2000	Maurice, île	81 053 369 499,60	36 521 700
2000	Mozambique	24 211 453,60	22 290
2000	Namibie	1 619 047,00	1 600
2000	Swaziland	1 533 857 491,60	145 603

2000	Tanzanie	10 783 853,60	5 418
2000	Zambie	45 660 100,80	4 418
2000	Zimbabwe	104 135 793,80	32 798
2001	Afrique du Sud	71 045 613 107,00	133 508 003
2001	Angola	13 902 613,80	1 200
2001	Congo, République Démocratique	29 406 243,80	2 825
2001	Malawi	634 030,20	20
2001	Maurice, île	51 602 371 575,80	52 578 218
2001	Mozambique	130 200 000,00	148 300
2001	Swaziland	2 270 353 094,40	103 521
2001	Tanzanie	1 100 503 920,00	2 275 104
2001	Zambie	1 384 457,40	26
2001	Zimbabwe	153 053 839,80	78 690
2002	Afrique du Sud	50 806 785 595,80	120 819 359
2002	Botswana	24 920 000,00	10 566
2002	Congo, République Démocratique	20 450 416,80	38 360
2002	Lesotho	1 564 851,20	426
2002	Malawi	395 361 873,40	882 250
2002	Maurice, île	25 568 878 130,20	43 334 145
2002	Mozambique	6 155 621,40	122
2002	Swaziland	1 638 595 167,20	1 175 745
2002	Tanzanie	1 482 802 232,20	3 028 684
2002	Zambie	13 842 688,20	18 186
2002	Zimbabwe	178 623 202,60	22 386
2003	Afrique du Sud	115 203 271 898,60	234 954 771
2003	Botswana	4 411 029,80	8
2003	Congo, République Démocratique	59 384 074,80	27 528
2003	Lesotho	521 945,20	8
2003	Malawi	3 014 291 208,20	8 299 000
2003	Maurice, île	53 120 373 243,80	55 307 531
2003	Mozambique	942 330 095,60	2 689 863
2003	Namibie	25 240 000,00	2 180
2003	Swaziland	6 423 982 363,00	9 427 080
2003	Tanzanie	4 025 786 305,80	9 031 581
2003	Zambie	2 879 059,60	900
2003	Zimbabwe	882 216 087,80	2 078 734
2004	Afrique du Sud	185 513 280 416,80	209 867 771
2004	Angola	34 787 440,00	3 200
2004	Congo, République Démocratique	50 227 568,20	6 915

2004	Lesotho	3 795 532 241,60	379 051
2004	Malawi	6 659 716 186,00	13 166 134
2004	Maurice, île	87 059 353 833,60	42 478 742
2004	Mozambique	914 591 033,00	1 978 000
2004	Namibie	12 377 335,00	5 093
2004	Swaziland	15 459 014 991,40	16 807 127
2004	Tanzanie	6 945 960 951,40	4 477 680
2004	Zambie	731 089 375,00	197 625
2004	Zimbabwe	343 047 222,20	62 374
2005	Afrique du Sud	200 476 905 416,00	134 829 347
2005	Botswana	127 312 023,00	7 109
2005	Congo, République Démocratique	163 549 736,00	42 225
2005	Lesotho	8 261 618 887,00	908 904
2005	Malawi	4 593 858 649,00	9 178 053
2005	Maurice, île	253 008 963 615,00	61 991 802
2005	Mozambique	6 080 039 710,00	13 749 997
2005	Swaziland	19 423 940 655,00	15 670 915
2005	Tanzanie	4 781 210 179,00	2 851 723
2005	Zimbabwe	92 463 150,00	35 551

Source : Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toamasina, année 2006

La source de ces tableaux est identique au premier, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toamasina, nous n'avons pas des données statistiques suffisantes sur les détails des produits et leurs quantités respectives ; nous savons juste que les produits importés se divisent en trois catégories : les produits finis citons le sucre, la farine, le tapioca, les chips, le lait en poudre, le savon etc....; les appareils électroménagers et mécaniques ; les produits textiles.

Notons que les principaux pays partenaires de Madagascar dans la COMESA sont : l'Angola, le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Egypte, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, le Malawi, Maurice, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, le Soudan, la République Démocratique de Congo, la Zambie et le Zimbabwe.

Les pays partenaires au SADC sont : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, Lesotho, le Malawi, Maurice, la Mozambique, la Namibie, le Swaziland, la Tanzanie, la république démocratique du Congo, la Zambie et le Zimbabwe.

La première analyse déduite de ces tableaux est la hausse des valeurs tant dans l'importation que dans l'exportation, nous ne pouvons pas analyser les valeurs de tous ces pays, nous avons pris comme exemple l'île Maurice, présente dans chaque zone d'intégration.

La réduction du déficit commercial n'a pas pu se poursuivre jusqu'en 1998 pour le commerce entre Madagascar et Maurice, du fait de la baisse de cours de certains produits d'exportation - 39% pour le café<sup>1</sup>, -10% pour la vanille<sup>1</sup> et -7 % pour le girofle<sup>1</sup>. L'année 1998 à 2001 présentait des écarts entre les valeurs d'importation et d'exportations, cela signifie la diminution des parts dues aux principaux produits traditionnels dans les recettes d'exportation, cela résulte de l'instabilité des quantités exportées et des prix pratiqués sur le marché extérieur. Nous avons aussi vu dans la section 2 que bon nombre de produit n'est pas couvert par Madagascar. En 2002 et 2003 une légère amélioration non continue de 2004 à 2005.

L'augmentation de nos importations se fait sentir sur les quantités et les valeurs chiffrées dans le tableau. Cela signifie une augmentation des entreprises de produits finis et un fléchissement des produits alimentaires au profit des biens d'équipement.

Nous avons une opportunité d'exporter beaucoup de produits agricoles vers les pays partenaires, ces valeurs exorbitantes signifient que le débouché existe surtout sur nos produits traditionnels, bien que l'avantage ne s'affiche pas réellement, nous avons une opportunité de dominer le marché des produits agricoles sur la zone de libre échange.

---

<sup>1</sup> Données auprès de l'INSTAT, année 1998 - 2003

## **Conclusion de la partie I**

L'intégration régionale permet à Madagascar de renforcer l'accès au marché. Malgré l'instabilité de la production, du prix, des qualités, nous affirmons une dominance sur le marché des produits agricoles tant dans l'océan indien que dans les pays partenaires en Afrique. Le plus difficile est de tenir cette place, car les 80%<sup>1</sup> des agriculteurs malgaches sont des traditionnels et des insulaires, qui vivent pour la plupart du temps des récoltes héritées des ancêtres et de la colonisation. L'opportunité existe, mais les contraintes sont inévitables. Cette deuxième partie nous fera voir les obstacles à relever pour que Madagascar couvre totalement le marché des produits agricoles dans la zone où elle s'est intégrée pour pouvoir compenser les importations de bien d'équipement et de produits finis.

---

<sup>1</sup> Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toamasina, année 2008

## **PARTIE II**

### **DES CONTRAINTES LIEES AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE FACE AUX INTEGRATIONS REGIONALES**

*Faisant partie de l'intégration régionale, Madagascar est un pays où l'ampleur de la pauvreté constitue un facteur de blocage pour saisir les opportunités qui se présentent face aux organisations. Aussi, le développement du secteur agricole relève essentiellement du milieu rural. La production rurale est soumise par des contraintes d'ordre économique, financier, institutionnel, socio-psychologique, etc. A ce niveau, les infrastructures (routes, transports, poste de télécommunication, énergie, etc.) constituent des entraves dans le processus de production.*

*Par ailleurs, la mauvaise qualité des produits du pays engendre une faiblesse de la demande et du prix en matière d'exportation. Ainsi donc, nous allons analyser les problèmes faisant obstacle face à l'intégration régionale.*

## **CHAPITRE I : ANALYSE DES PROBLEMES FAISANT OBSTACLE FACE A L'INTEGRATION REGIONALE**

### **Section I : CONTRAINTES LIEES A LA PRODUCTION**

L'année 2000-2001 fut dans l'ensemble une bonne année agricole ; mais, de par l'enquête, on peut encore déplorer des problèmes de production pour trois quarts des parcelles cultivées. Ceci illustre l'étendue des risques pesant sur la production agricole à Madagascar.

Le tableau n°10 présente les différents problèmes agricoles qui ont été signalés. La plupart des problèmes qui ont été mentionnés ont trait aux problèmes de gestion de l'eau (35%). Les risques particuliers aux ménages sont présentés comme moins importants (1%). Les problèmes relatifs aux maladies phytosanitaires, aux insectes et aux autres animaux concernent 21% des parcelles, ceux des vols de cultures sur pied concernent 5% des parcelles.

**Tableau n° XIV: problèmes des productions durant la saison agricole 2000/2003 (% de parcelles)**

Rubriques	% de parcelles
<b><u>1- Problèmes d'eau</u></b>	35,2
Pas assez de pluie au début/pluie tardives	16,8
Sécheresse	10,0
Pluies excessives	2,9
Cyclone/inondation	5,5
<b><u>2-Problèmes climatiques</u></b>	3,3
Température trop basse	0,5
Vents excessifs	2,8
<b><u>3-Insécurité (vol de cultures)</u></b>	5,1
<b><u>4-Problème de maladies et d'insectes</u></b>	21,4
Maladies phytosanitaires	1,9
Invasion acridienne	0,1
Problèmes avec d'autres insectes	6,4
Destruction par le bétail	1,3

Rats	5,7
Problèmes avec d'autres oiseaux/animaux	6,0
<b>5-<i>Problèmes particuliers aux ménages</i></b>	<b>0,7</b>
Bétail en nombre insuffisant au moment voulu	0,2
Membres du ménage trop malades pour travailler	0,0
Pas assez de main d'œuvre au moment voulu	0,5
<b>6-<i>Problèmes d'intrants</i></b>	<b>6,6</b>
Trop de mauvaises herbes	3,8
Qualité de semences	2,6
Ensablement	0,2
<b>7-<i>Autres</i></b>	<b>2,9</b>
<b>8-<i>Aucun problème</i></b>	<b>24,5</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Source : Calcul sur la base de l'EPM 2001, INSTAT-DSM

Même pendant une bonne année agricole, telle que la saison agricole 2000-2001, 75% des parcelles ont fait état de problèmes de production. La majorité des problèmes ont rapport avec des questions de gestion de l'eau. Les risques particuliers aux ménages sont considérés comme moins importants.

### **§1 Productivité faible**

La productivité est faible car :les travaux agricoles sont faiblement mécanisés ,cela est dû à la taille réduite des exploitations et des parcelles de cultures et coût d'achat et entretien élevé ;l'utilisation restreinte de fertilisants et de produits phytosanitaires (pour les mêmes raisons) ; la récolte avant maturation ;les semences non améliorées ; les sols fortement dégradés à cause des feux de brousse ou le tavy avec comme conséquence l'érosion, l'ensablement des rizières ;la défaillance des réseaux d'irrigation et non maîtrise des techniques d'irrigation ou d'arrosage ; le contrôle insuffisant des maladies et parasites : maladie de dépérissement pour le poivre, maladie du bananier, maladie du giroflier ;les techniques de récolte préjudiciables à la régularité de la production et à la qualité des produits (cas du girofle : abattage des branches ou même de l'arbre) ;

La vieillesse quasi-générale des plantations végétales : litchis, cacao, café, et entraînant une dégradation de la qualité ; le non-respect des cycles de régénération ; les plantations mal ou non entretenues ou arrachées ; la faible adoption des techniques culturales améliorées.

## **§2 Facteur de production**

Les dotations en terre et équipement sont faibles et inégalement réparties entre les ménages agricoles et notamment les pauvres. L'accès à la terre devient de plus en plus difficile due à la croissance démographique rapide au cours des dernières années et l'imprécision du droit foncier ainsi que la structure de l'administration foncière. Une tendance à une exploitation de plus en plus poussée vers les terres non irriguées telles que les collines et les forêts, s'amplifie. Aussi, les questions de pression sur les terres avec les conséquences que celles-ci ont sur l'écologie et la pauvreté deviennent-elles cruciales en ce sens qu'elles agissent fortement sur les moyens de production des ménages ruraux.

## **Section II : LES CONTRAINTES LIEES A LA COMMERCIALISATION**

Les contraintes liées à la commercialisation sont multiples ; tout d'abord il y a la fixation des prix par le marché international, ensuite le marché international est de plus en plus exigeant sur les normes et qualités sanitaires (traçabilité, exigence de certification de bonnes pratiques agricoles, etc.) ; la faible quantité pour assurer un marché régulier (cas des huiles essentielles extraites de plantes endémiques à Madagascar et du café arabica, notamment).

## **§1 Commerce extérieur : Désajustement entre les exportations et les importations**

Malgré l'intégration de Madagascar avec les pays COMESA, la France reste, à 55%, le premier partenaire commercial du pays. Par ailleurs, l'intégration laisse entendre, pour le pays, de question de gains en matière des échanges.

Prenons le cas des données du tableau suivant :

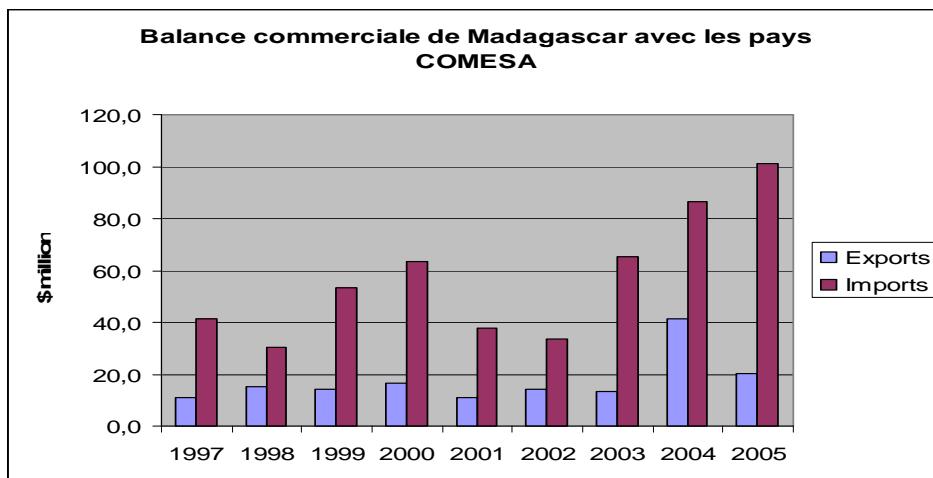
**Tableau n° XV : Tendance du commerce entre Madagascar / COMESA**

	<b>ZLE</b>								
<b>Million</b> <b>de USD</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>Exports</b>	11.2	15.0	14.4	16.6	11.0	14.4	13.5	41.4	20.2
<b>Ré-exports</b>	3.8	6.5	0.8	2.4	0.8	0.0	0.7		1.5
<b>Total Exports</b>	15.0	21.5	15.2	19.0	11.8	14.5	14.2	41.4	21.7
<b>Imports</b>	41.6	30.4	53.5	63.5	37.8	33.6	65.3	86.3	101.3
<b>Trade balance</b>	-26.7	-8.9	-38.3	-44.4	-26.0	-19.1	-51.1	-44.9	-79.6

*Source : Colloque sur l'intégration régionale de Madagascar, juin 2006*

Nous constatons à partir de ce tableau que, de 1997 jusqu'en 2005, la balance commerciale de Madagascar avec les pays COMESA est déficitaire. Ainsi, le déficit (- 79.6%) en 2005 relève un dynamisme des importateurs. Dans ce cas, le potentiel à l'exportation est mal exploité.

**Figure 3 : Balance commerciale de Madagascar avec les pays COMESA**

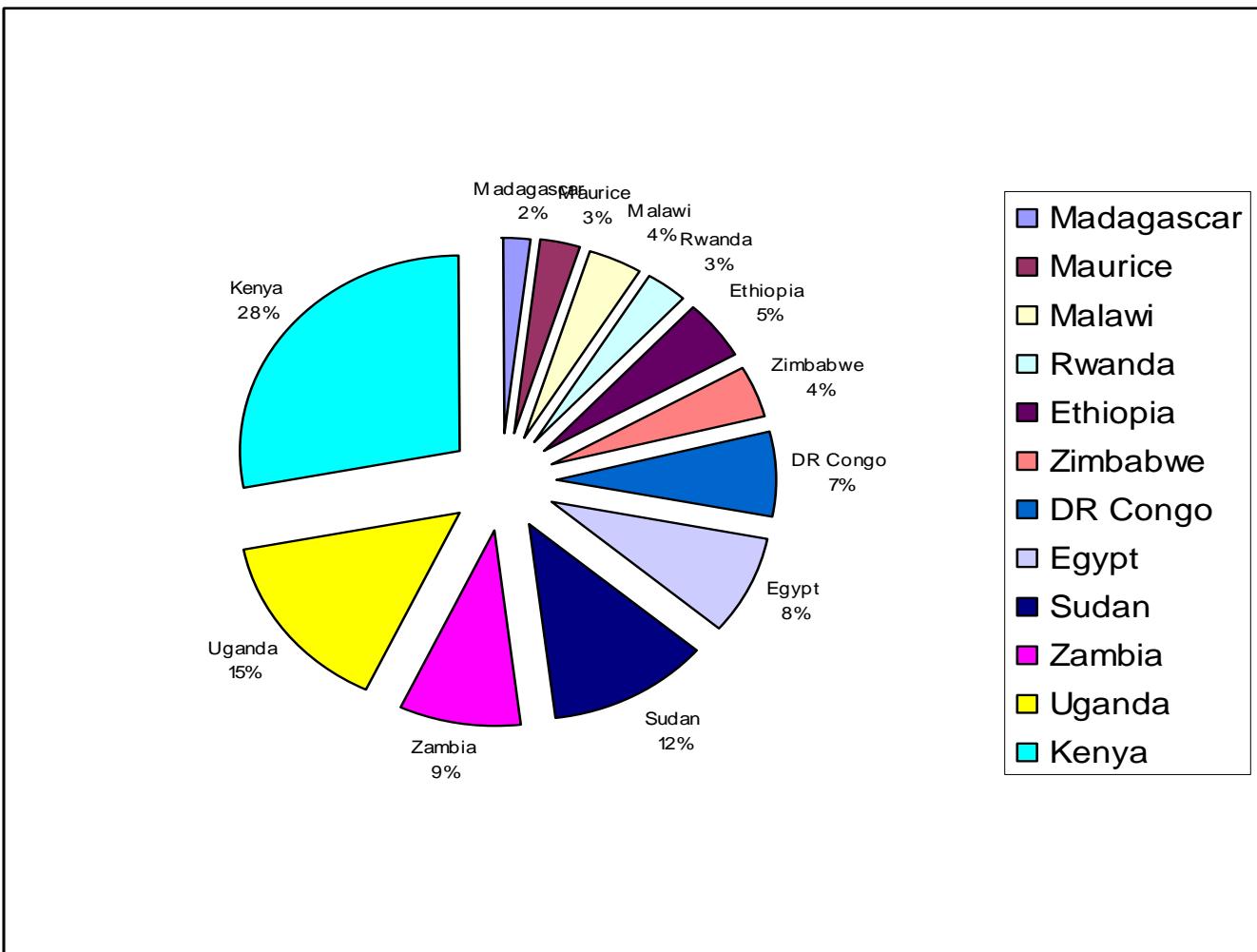


*Source : Colloque sur l'intégration régionale de Madagascar, juin 2006*

Depuis 1997, les importations du pays excèdent les exportations : la balance commerciale est déficitaire.

Ceci peut s'expliquer par une part très réduite de marché de Madagascar.

**Figure 4 : Part de marché de chaque pays du COMESA (2005)**



Source : Colloque sur l'intégration régionale de Madagascar ; juin 2006

- ☞ L'exportation et la réexportation du Kenya représentent 89% de son commerce intra COMESA.
- ☞ L'importation de Madagascar en provenance du COMESA représente 83% de son commerce intra régional.

### **Section III : LES CONTRAINTES LIÉES À LA CONCURRENCE**

#### **§1 Sur le marché international**

La concurrence des pays grands producteurs et de certains pays émergents : Indonésie, Brésil (café), Inde (poivre, vanille), Malaisie (poivre) ; la forte concurrence des pays à forte capacité et tradition d'export : Kenya, Afrique du Sud, Maghreb (fruits et légumes) ; la présence de grands pays producteurs en Afrique Australe, Zimbabwe, Afrique du Sud, Mozambique pour le maïs et la faiblesse du volume exporté, le coût élevé du fret aérien.

## **§2 Sur le marché local**

La concurrence des produits importés aussi bien sur les prix que sur la qualité (riz, sucre, huile d'arachide, maïs, etc.) ; l'émergence de nouveaux concurrents en Asie, le non respect de la norme et qualité du produit ; le non-respect des cycles de régénération ; les plantations mal ou non entretenues ou arrachées et la faiblesse de l'adoption des techniques culturelles améliorées ;

### **Section IV : LES RISQUES DE PRIX**

Les risques de prix sont aussi considérables dans l'agriculture malgache. Par exemple, les prix nominaux de riz en 2001 étaient presque 30% plus bas, en moyenne, comparés à l'année précédente. Les fluctuations des prix des cultures de rente sont encore plus élevées. Les prix des cultures de rente ont connu de variations plus fortes. Les variations des prix du girofle et de la vanille après la crise politique de l'année 2002 illustrent encore plus la forte influence des marchés internationaux sur la variabilité des prix au niveau local. En effet, les prix du girofle ont dégringolé à un dixième de leur niveau de l'année 2002. De même, les prix FOB de la vanille ont chuté à 100-120 USD/kg en 2002 alors qu'ils étaient à 200 USD/kg en 2001<sup>1</sup>.

**Tableau n° XVI : Prix du riz à la récolte (ariary/kg)**

	Année agricole	
	99-00	00-01
Antananarivo	380	311
Fianarantsoa	423	280
Toamasina	477	356
Mahajanga	443	424
Toliara	497	398
Antsiranana	593	448
<i>Madagascar</i>	<i>448</i>	<i>353</i>

*Source : Recensement des Communes. Programme Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT, 2001*

Le recensement des Communes illustre aussi les risques de prix élevés que les producteurs subissent. Les prix nominaux moyens du riz étaient 27% moins élevés durant la

<sup>1</sup> Donnée auprès de l'INSTAT, année 2001

saison agricole de 2000-2001 par rapport à la saison précédente. Cette baisse était la plus forte dans la province de Fianarantsoa où elle s'élevait à plus de 5%. Elle était apparemment due à un effet combiné des prix bas de riz importé et de la bonne récolte du riz local.

## **Section V : AUTRES CONTRAINTES**

### **§1 Les contraintes liées à l'organisation des filières**

L'existence de grands nombres d'intermédiaires sans structuration ni organisation avec les conséquences néfastes (augmentation du prix de revient, baisse de la qualité, etc.) ; l'inexistence d'organisation professionnelle structurée et l'absence d'évaluation des potentialités

### **§2 Les contraintes d'ordre socio-économiques**

Alors que Madagascar a un grand potentiel agricole, beaucoup de facteurs ont contribué à la régression de la performance du secteur de développement rural.

Indépendamment de l'environnement social et économique du pays, les contraintes d'ordre socio-économiques sont étroitement corrélées :

- ☞ Paupérisation manifeste des villes et surtout des campagnes : aggravation de la malnutrition, précarité de l'emploi, dégradation du pouvoir d'achat, détérioration de l'état de santé, croissance de l'analphabétisme, insalubrité de l'habitat, aggravation du déséquilibre campagne (producteurs) et villes (consommateurs).
- ☞ Incohérence et vicissitudes en matière de politique et d'organisation de la production et de marché.
- ☞ Défaillances dans le soutien à la production : crédit rural inadapté et quasiment inexistant, chute des prix, taxation exorbitante, coûts élevés des transports, défaillance en matière d'infrastructures, insécurité des biens et des personnes.
- ☞ Déficience des infrastructures de base nécessaires au développement de production notamment les voies de desserte et de communications ainsi que les réseaux d'irrigation.
- ☞ Lacune des institutions de soutien au développement, financement du monde rural inadapté et rudimentaire, système parapublic quasi en faillite.
- ☞ Problème foncier : insécurité foncière, difficulté d'accès des producteurs à la propriété ou à une faisance valoir sécurisante.

### **§3 Les contraintes d'ordre physique**

Les ressources en eau, comme en terres cultivables sont loin d'être pleinement utilisées. Des contraintes qui freinent le développement et rendent vulnérables le secteur agricole méritent d'être prise en compte les cataclysmes et instabilité climatiques à la zone tropicale (cyclones, sécheresse) ; la détérioration de l'environnement, liée à des facteurs internes (pression démographique, fragilité des sols, pratiques traditionnelles inadaptées et dévoyées) et la dégradation de la fertilité des sols, inhérente aux régions tropicales, mais accentué par l'érosion, provenant de la détérioration de l'environnement.

En effet, la fragilité des terres et leur bas niveau de fertilité en général, l'intensité des précipitations, les aléas climatiques, les actions de l'homme se traduisant par une mauvaise utilisation des terres, les feux de brousses, le déboisement par les cultures sur brûlis (tavy) et pour l'approvisionnement en bois de chauffe, la pression démographique, tous ces facteurs font que l'érosion sous toutes ses formes est très intense à Madagascar. Les écosystèmes cultivés ou non l'environnement physique se trouvent ainsi dans une dégradation inquiétante.

### **§4 Les contraintes d'ordre technique**

L'extension des superficies cultivées caractérisées par l'indisponibilité et l'inaccessibilité des facteurs de production modernes et la prédominance des techniques non performantes ne permettent pas d'avoir une augmentation satisfaisante des rendements et d'atteindre les productions escomptées.

Un des facteurs limitant essentiels au développement du secteur agricole est la détérioration de la santé animale au cours des 25 dernières années.

Par ailleurs, le risque de surexploitation du stock crevettier du à l'absence d'information fiables sur l'état des stocks halieutiques conduit généralement à leur mauvaise exploitation.

### **§5 Les contraintes d'ordre structurel**

La structure actuelle est marquée par plusieurs facteurs peu favorable en particulier l'insuffisance de l'organisation du monde rural, l'absence de politique clairement définie et l'obsolescence de certains textes juridiques.

L’existence de structures parallèles intervenant dans le secteur, le manque de coordination et l’imprécision dans les règles de jeu entre l’Etat et le secteur privé n’ont pas amélioré l’initiative des opérateurs.

La faiblesse des capacités de l’administration dans le domaine de la diffusion des informations technico-socio-économiques pour le secteur rural ne fait qu’aggraver la situation.

### **§6 Les contraintes d’ordre financier**

L’insuffisance de crédits disponibles ne permet pas d’entreprendre de grands investissements et d’entretenir les infrastructures existantes.

Cette insuffisance, justifiée à priori par la faible rentabilité des activités rurales et des débouchés aléatoires aggrave la chute des performances de l’ensemble de l’agriculture malagasy. Il est à signaler que les investissements inconsidérés, les structures fantaisistes et les détournements en tous genres n’ont pas améliorés le niveau déjà insuffisant des crédits.

### **§7 L’autoconsommation**

La faiblesse de la production agricole s’explique également par des productions destinées à l’autoconsommation émanant des agriculteurs.

Le tableau suivant infère, en 2001, comment les cultures sont utilisées différemment pour la commercialisation.

**Tableau n° XVII : Pourcentage médian de l’autoconsommation par culture (%)**

	Autoconsommation (%)
Paddy	68
Maïs	67
Autres céréales	0
Manioc	62
Pommes de terre	40
Patates douces	75
Tubercules	83
Arachides	23
Haricots	33
Autres légumineuses	40
Légumes	6
Fruits	33
Cultures de terres	0

Source : *Calculs sur la base de l’EPM 2001, INSTAT-DSM*

Les 68% de la production de paddy sont autoconsommés. Ce chiffre est encore plus élevé pour les patates douces et les tubercules. D'autre part, les pommes de terre, l'arachide, le haricot, et les légumes sont relativement plus destinés aux marchés que les cultures de base principales.

## §8 L'infrastructure

Si un système d'irrigation amélioré est supposé réduire le risque de production, ceci n'est vrai qu'en partie pour l'agriculture malgache. Même par les parcelles dans les bas fonds qui ont accès à des infrastructures d'irrigation améliorées, un nombre important d'entre eux déclarent avoir des problèmes de gestion de l'eau.

Le tableau suivant montre les types d'infrastructure d'irrigation et les risques de production dans les bas-fonds.

**Tableau n° XVIII : Types d'infrastructure d'irrigation et les risques de production dans les bas fonds**

% de parcelle	Infrastructure d'irrigation		
	Barrage	Source d'eau	Pluies
<b>1. Problème d'eau</b>	<b>49,0</b>	<b>40,4</b>	<b>53,6</b>
Pas assez de pluies au début / Pluies tardives	16,5	16,3	26,0
Sècheresse	9,6	11,4	14,8
Trop de pluie	11,5	6,1	<b>7,8</b>
Cyclone / inondations	11,4	6,6	5,0
<b>2. Des problèmes climatiques</b>	<b>2,6</b>	<b>3,8</b>	<b>1,3</b>
Température trop basse	0,3	0,8	0,2
Trop de vent	2,3	3,0	1,3

Source : Calculs sur la base de l'EPM 2001, INSTAT-DSM

De ce tableau, on remarque que le pourcentage de parcelles qui rapportent des problèmes d'eau est encore élevé, même pour celles qui ont accès à des infrastructures d'irrigation améliorées. Ceci illustre le mauvais état des infrastructures d'irrigation à Madagascar. Le type de problème d'eau varie en fonction du type d'infrastructure d'irrigation. Les parcelles reliées à un barrage subissent relativement plus de problèmes d'inondation alors que les parcelles reliées à d'autres infrastructures d'irrigation ont plus de problème de sécheresse.

## **Section VI : L'INTEGRATION REGIONALE, NEFASTE AUX ENTREPRISES MALGACHES**

De nombreux débats sont soulevés par les entreprises malgaches sur le commerce international, plus précisément sur les produits importés qui concurrencent les produits malgaches.

### **§1 Le libre échange à l'origine des produits à bas prix**

Bien que nous pratiquons le libre échange, des produits à bas prix sont entrés sur le territoire malgache et concurrence ceux fabriqués par nos entreprises. Ce libre échange devrait favoriser nos commerces extérieurs et non détruire les produits malgaches. Un exemple concret tiré du journal télévisé, sur le prix d'un bodofootsy importé à 0.95\$, alors que celui produit par SOMACOU se vend à 2.10\$ la pièce. Tout comme le savon KLIN qui pèse 35g vendu à 150Ar, alors que celui produit par Savonnerie Tropicale MADIO 35g se vend à 200 Ar.

Cette affirmation nous amène à réfléchir sur la convention signée par Madagascar sur l'accord du libre échange. L'Etat malgache doit vérifier de plus près les importations qui nuisent à notre entreprise nationale, nous devons remettre en question cet accord signé.

### **§2 Les produits finis flétrissent et tuent les entreprises agro alimentaire malgaches**

L'importation de produits finis de l'étranger s'intensifie pour Madagascar, sa valeur n'a jamais cessé d'excéder l'exportation et cet excès nuit beaucoup nos entreprises nationales. Parmi les produits finis figurent le lait en poudre, les chips, le beurre, les glaces, les charcuteries, l'huile, la farine, le sucre, les fromages .Une enquête menée par le ministère de la statistique a révélé en 2007, que sur 100 produits finis écoulés sur le marché, 5% seulement sont des produits de notre île. Si nous étalons notre analyse, c'est-à-dire voir le cas des importations d'autres produits, nous pouvons voir, une réalité incontestée, les effets vestimentaires, les biens d'équipements, les médicaments, les matériaux de constructions, tous ces produits sont importés.

En tant qu'économiste, une grande reconstruction de nos entreprises sera très nécessaire car les usines nationales ont besoin d'aide. Il suffit de voir le boum des pays Asiatiques, qui en quelques années seulement arrivent à dominer le commerce des textiles et de l'électronique dans le monde. Il faut que l'Etat prenne conscience de ce grave problème car à long terme, les entreprises nationales prendront faillite .Il faut voir aussi des industries agroalimentaires qui transforment nos matières premières pour augmenter leurs prix, par exemple le lait en poudre, les fruits en brick, etc.....

## **CHAPITRE II : SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS**

Du domaine de l'agriculture, le pays pourrait refléter des opportunités qui se produisent face à l'organisation (intégration régionale). Toutefois, la dépendance, plus particulièrement aux alimentations, montre encore la faiblesse du pays à dégager un surplus de production destiné à accroître les exportations.

Dans ce cas, la mise en œuvre des plans d'action, notamment la valorisation des produits agricoles, peut prendre encore beaucoup de temps. De ce fait, quelques recommandations, parmi tant d'autres, pourraient être mises en vigueur pour le renforcement des capacités du pays à augmenter la production agricole.

### **Section I : REGIME FONCIER ET REFORME AGRAIRE**

La mise en place d'un système de gestion efficace implique les incitations individuelles à accroître leur productivité. En fait le statut foncier a une incidence sur la motivation des agriculteurs. L'analyse sur la production agricole nécessite donc d'étudier le problème du sol, ses modes de propriété et son organisation. Les conditions du régime foncier définissent le contexte dans lequel doivent s'appliquer toutes les politiques suivies pour développer la production agricole. Une autre façon de présenter les choses consiste à dire que, dans le secteur agricole, le droit de propriété essentiel est celui de l'exploitation du sol. Si celui-ci est bien défini, exclusif et stable et que son application et son transfert sont possibles, les agriculteurs détenteurs de ces droits seront incités à investir et à travailler le sol de manière productive.

On peut, de même, appliquer à Madagascar la forme de régime telle l'agriculture de plantation qui renforce la capacité du pays à cultiver des produits destinés à l'exportation. C'est un système dans lequel une superficie sert à une culture de rapport, en général pour l'exportation.

Concernant la réforme agraire, l'octroi de la terre à l'exploitant sans compensation peut augmenter la production ; celle-ci se fait de manière que toute la terre, si elle n'est pas titrée ou bornée, que le propriétaire ne cultive pas est confisquée, et celui-ci ne reçoit rien en échange.

## **Section II : TECHNIQUES DE PRODUCTION AGRICOLE**

Les systèmes agricoles traditionnels sont l'émanation de paysans qui, depuis plusieurs années, appliquent les mêmes méthodes de culture. A cet effet, l'élévation de production agricole est freinée ainsi par des pratiques coutumières. A cet égard, une révolution qui bouleverse la société offre un espoir de développement agricole.

### **§1 La modernisation des techniques agricoles**

L'agriculture traditionnelle peut se moderniser de deux manières. La première voie est technique : on peut combiner des intrants et des méthodes spécifiques pour augmenter la production agricole. La modernisation technique porte sur des questions comme le rôle de l'engrais et la disponibilité de variété de plantes améliorées et de réserves d'eau appropriées. D'autre part, la modernisation porte sur la mobilisation des intrants et des techniques agricoles. Cependant, la technique agricole devrait s'adapter aux conditions locales de sol et de climat et aux dotations locales de facteurs. En, les conditions locales ne sont non pas secondaires, mais fondamentales. Ainsi, à Madagascar, la culture de variétés de plantes améliorées au niveau de chaque région doit se permettre une étude suivant les dotations locales.

Parallèlement, au niveau des régions, la réhabilitation ou la réalisation des infrastructures adéquates (construction des barrages et des routes pour assurer l'apport en eau et diminuer les coûts de transport, etc.) est nécessaire pour accroître les rendements agricoles.

Du fait d'un manque des moyens ou des ressources financières, on peut appliquer à Madagascar le programme biologique au moyen de variétés de plantes améliorées. L'effet spectaculaire de certaines de ces variétés sur les rendements vaut au phénomène d'être souvent baptisé révolution verte.

### **§2 Le programme biologique et la révolution verte :**

Ce programme a pour principal effet d'élever les rendements.

La fondation de l'institut internationale de recherche sur le riz (IRRI), Philippines, a marqué le lancement d'une action véritablement internationale de mise au point de variétés céréalières à haut rendement, adaptées aux conditions tropicales qui prévalent dans la majeur partie des pays en développement Ces méthodes avaient si bien réussi dans les pays industrialisés.

Contrairement aux machines, les pays en développement peuvent s'acheter pratiquement en n'importe quelle quantité, et des volumes mêmes minimes élèvent les rendements. C'est dire que les engrains chimiques sont à la portée de paysans même très pauvres. L'eau constitue un élément stratégique du programme biologique. Les variétés de plantes améliorées consommant une part accrue d'engrais chimique n'entraînent une élévation spectaculaire des rendements que lorsque l'apport en eau est suffisant et intervient en temps voulu. Cela nécessite donc des infrastructures d'irrigations et surtout dans les régions à hautes potentialités agricoles. L'utilisation de ces techniques peut néanmoins maintenir l'approvisionnement alimentaire au même niveau que l'accroissement démographique.

Si l'on maîtrise bien les techniques d'accroissement de la production agricole, les incitations individuelles et familiales relèvent une importance dans la mobilisation du facteur travail dans le processus de production.

### **Section III : LES TRAVAUX PUBLICS RURAUX**

Ces travaux consistent à mobiliser, en hors saison, les actifs des secteurs ruraux qui sont au chômage. Ainsi, les responsables de la planification économique du pays peuvent employer ces actifs dans la construction d'un canal d'irrigation ou d'une route, en contre partie d'une rémunération, si cela apparaît rentable pour l'exploitation future.

Du fait des insuffisances de capitaux aux régions rurales, la création ou le développement des coopératives de crédit qui prêtera aux agriculteurs est aussi important pour assurer leur développement.

### **Section IV: SOLUTION FINANCIERE : DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES DE CREDIT**

La création de coopératives de crédit par les paysans offre une solution possible pour le développement du secteur agricole. Elle part de l'idée que chaque cultivateur est capable d'économiser de petites sommes et que la mise en commun de celles-ci permet à un ou deux exploitants d'emprunter une somme importante pour acheter des nouveaux engrains chimiques, des semences, etc. L'année suivante, ce sera le tour d'un autre agriculteur, et ainsi de suite. De manière que la production augmente, les paysans peuvent, par l'augmentation de leur revenu, accéder à des techniques plus spécifiques (l'utilisation des tracteurs, de nouvelle batteuse ou une pompe, etc.). Dans l'intervalle, ceux qui ont déposé leur argent à la coopérative à la coopérative percevront des intérêts et, seront, de ce fait,

encouragés à épargner davantage. Mais, il se peut que l'épargne des paysans tend à être modeste, et, dans ces conditions, les coopératives tendent à être financièrement faibles. Aussi, des conflits économiques, sociaux et politiques au sein du village peuvent nuire aux décisions d'épargne des villageois.

En raison de ces problèmes, la création d'établissements de crédit rural nécessite habituellement des rapports substantiels d'argent et de personnel extérieurs au village, qu'assurent en général les pouvoirs publics. Mais, l'entrée en scène de l'Etat ne règle pas nécessairement les difficultés sous-jacentes. Un établissement de crédit rural se crée couramment avec des fonds provenant du budget du gouvernement central. Ces fonds sont ensuite prêtés aux cultivateurs locaux, à des taux non seulement très inférieurs à ceux pratiqués par les pourvoyeurs de crédits privés, mais si faibles que l'Etat doit subventionner chaque prêt.

Ce système se réalise par la mise en place de personnel bancaire compétent et d'une administration forte, capable d'élaborer des procédures intelligentes et de les faire appliquer.

A l'encontre des crédits octroyés, cette subvention peut se faire au niveau de médicaments et de dépenses de formation accordés aux actifs ruraux.

## **Section V : LES MARCHES RURAUX ET SERVICES DE VULGARISATION**

Il est important d'éviter de graves distorsions de prix. L'existence des marchés ruraux permet d'éviter l'agriculture de subsistance et de l'autoconsommation. Tous les agriculteurs se spécialisent à un certain degré et commercialisent leur excédent de production sur un type de marché. L'essor économique s'accompagne habituellement de l'élargissement et du perfectionnement de ce réseau de marchés ruraux et celui-ci exerce à son tour une influence importante sur la productivité agricole. Le développement du rôle du marché passa par la spécialisation, et celle-ci dépend des économies d'échelle, du faible coût des transports et du caractère acceptable du risque. A Madagascar, les coûts de transport constituent l'obstacle le plus grave à l'exploitation de ces économies d'échelle.

La commercialisation peut donc exercer un rôle majeur sur la productivité agricole. Ainsi, en Corée du sud, la construction, dans les années 70, d'un réseau routier tout temps a permis à des millions d'agriculteurs d'accroître spectaculairement la priorité qu'ils donnaient aux légumes et aux cultures de rapport destinés aux marchés des villes et de l'exportation.

Le pouvoir public peut prendre des mesures pour réduire à la fois les coûts de transport (par la construction de routes) et les risques (garantissant les prix et par d'autres

mesures similaires) et développer de la sorte une commercialisation plus économique. Le gouvernement doit comprendre le rôle des commerçants ruraux, des multiples intermédiaires qui assurent le fonctionnement d'un système commercial. Ils abaissent le prix payé au producteur, augmentent celui qu'acquitte le consommateur et engrangent d'énormes profits qu'ils tirent de leur monopole. De là, le pouvoir public doit prendre le contrôle ou en main le système de commercialisation rurale, afin d'en améliorer le fonctionnement et d'éliminer le profit du monopole.

Si l'introduction d'intrants et de techniques nouveaux conditionne stratégiquement l'essor rapide des régions rurales, il s'ensuit que certaines des institutions rurales essentielles sont celles qui s'attachent à accélérer le transfert de ses nouvelles techniques aux agriculteurs. Les services de vulgarisation, nom généralement donné à ces institutions assurent la liaison essentielle entre les laboratoire de recherche ou les fermes expérimentales et la population rurale appelée à adopter, en fin de compte, les techniques mises au point en laboratoire.

L'efficacité du vulgarisateur se fonde sur le contact et la confiance. L'éducation rurale peut contribuer à développer les canaux de communication, car, si les agriculteurs savent lire, le contact peut se faire par l'écrit comme par la parole. La confiance est indispensable parce que, même en cas de contact, le cultivateur ne croit pas nécessairement ce qu'il lit ou entend. Certes elle dépend non seulement de l'honnêteté ou de la personnalité du vulgarisateur, mais aussi, essentiellement de sa compétence et de la valeur du système de recherche. Le mauvais conseil donné à l'agriculteur et conduisant à l'échec de la récolte auront des chances de bloquer les canaux de communication pendant un certain temps.

## **Section VI. ROLE MULTIPLE DES PRIX**

Il est un domaine dans lequel l'intervention des pouvoirs publics exerce un effet positif ou négatif immédiat et souvent profond. La plupart des gouvernements des pays industrialisés et des pays en développement interviennent sur les marchés agricoles pour fixer les prix, tant pour le producteur rural que pour le consommateur urbain. Les modalités de leur intervention peuvent influer fortement à la fois sur la production et sur la consommation agricoles. Plus précisément, les prix d'achat et de vente des produits agricoles jouent des rôles vitaux.

- Les prix payés aux paysans et le rapport entre ces prix et ceux auquel les agriculteurs achètent des intrants essentiels- engrais, par exemple, exercent un impact majeur sur la nature et la quantité de ce que ces agriculteurs peuvent produire.
- Les prix payés aux agriculteurs et la quantité des produits vendus déterminent avant tout leur revenu monétaire.
- Les prix de vente des produits agricoles en ville sont un facteur déterminant du coût de la vie pour les habitants des villes.

Les prix influent fortement sur la production agricole parce que la majorité des cultivateurs souhaitent élever leurs revenus. En ce sens, vu sous l'angle de la production agricole, le rapport de prix le plus important est celui qui existe entre la production et les intrants achetés, engrais chimiques notamment. Dans ce cas, le pays peut pratiquer la façon la plus simple dont celui d'abaisser le prix des engrais chimiques.

## **Section VII : RECOMMANDATION**

- Multiplication et entretien des investissements sur les infrastructures de production et sociales, assurance de la maintenance locale.
- Renforcement de l'encadrement agricole en fonction des besoins spécifiques des régions et des groupes socio-économiques.
- Application effective des politiques de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté
- Sécurisation foncière : mise en application des résultats d'enquêtes, de recherche et d'études.
- Participation des fokontany aux opérations menées par l'Etat en matière d'insécurité des biens et des personnes.
- Promotion de l'accès aux informations économiques ; média ruraux, SIM, hall d'information, ... et des organisations paysannes : crédit, écoulement des produits, gestion de l'eau et des infrastructures, ...
- Augmentation du niveau de connaissance des agents de vulgarisation.
- Limitation de la croissance démographique.

## **Section VIII : INITIATION D'UN PROJET**

### **(Construction des centres de conseil aux agriculteurs)**

La stratégie de croissance repose sur des aspects divers. Le renforcement des infrastructures et la promotion des investissements peuvent rendre très efficaces les stratégies de développement rural. A cet effet, la construction des centres de conseil aux agriculteurs dans les régions conduit à des spécialisations et à l'augmentation de la productivité dans le secteur agricole. Ce projet peut être réalisé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) en collaboration avec les bailleurs de fonds et les ONG.

#### **Fiche de projet**

##### **Intitule du projet :** *Construction des centres de conseil aux agriculteurs.*

**Objectif global :** Améliorer la qualité des produits et accroître la productivité dans le secteur agricole (produits agricoles compétitifs)

##### **Objectifs spécifiques :**

Eviter l'agriculture de subsistance et l'autoconsommation ;

Orienter les agriculteurs dans des spécialisations ;

Spécification des produits agricoles destinés à l'exportation

Elargissement et perfectionnement du réseau des marchés ruraux ;

Mobiliser le travail des actifs ruraux.

##### **Résultats attendus :**

Les agriculteurs sont informés des besoins des consommateurs ou des importateurs ;

Indicateurs socio-économiques (augmentation des revenus des paysans, diversification des produits, etc.) disponibles.

Développement du secteur agricole par amélioration du système d'information.

##### **Impacts inter sectoriel (traduits en termes d'indicateurs) :**

Développement de la production et création d'autres activités

Amélioration du niveau de vie de la population

Développement de la commercialisation des produits agricoles

Amélioration de la balance commerciale et de balance de paiement.

**Activités et/ou investissements à réaliser :**

Construction des centres de conseils aux agriculteurs dans les 22 régions

Construction des bâtiments

**Chronogramme des activités :**

Le projet se réalise dans trois ans (3ans) :

Année 0 : Achats des terrains, aménagement, dépenses de recherche

Année 1 : Construction des bâtiments

Année 2 : Formation des personnels

Année 3 : Actions ou réalisation du projet

**Tableau n° XIX : Coûts du projet (Montant en Ariary)**

<b>ACTIVITES/OU INVESTISSEMENTS</b>	<b>Année 0</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>
<b>Catégorie 1 : Travaux</b>				
Achats des terrains	16 000 000			
Aménagement des terrains		1 000 000		
Dépenses de recherche		2 000 000		
Construction des bâtiments			30 000 000	
<b>Catégorie 2 : Matériels/Equipements</b>				
Consommables bureautiques				4 300 000
Moyens de transport				6 000 000
<b>Catégorie 3 : Consultants</b>				
<b>Catégorie 4 : Formation</b>			10 000 000	
<b>Catégorie 5 : Non affectés</b>				
Eau et électricité				100 000
Carburants				200 000
<b>Catégorie 6 : Frais de fonctionnement</b>				
Salaires du personnel permanent				300 000
Indemnité des formateurs ou des conseillers				500 000
Autres employés				600 000
<b>TOTAL (en Ariary)</b>	<b>19 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>12 000 000</b>

*Source : Réflexion personnelle, année 2009*

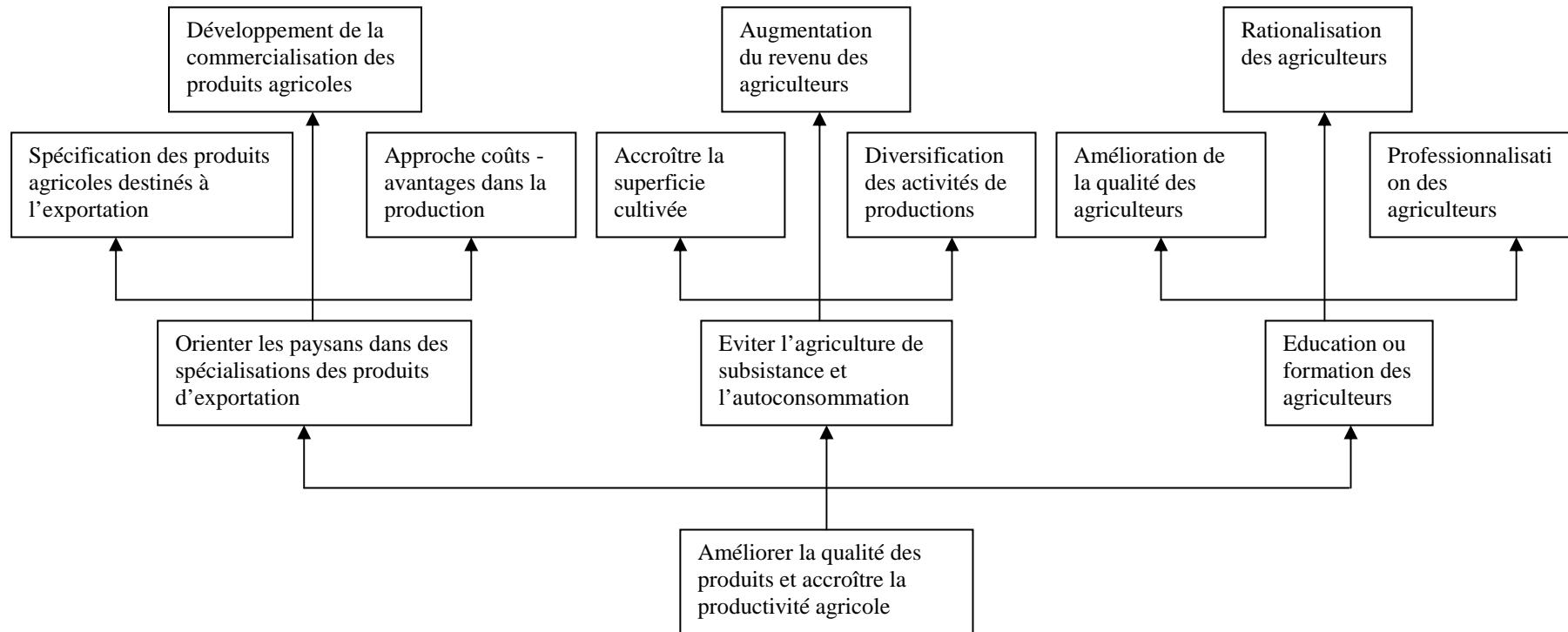
**Hypothèses :**

Les calculs sont faites en une unité de région. Les coûts seront donc multipliés par 22 régions

Les dépenses sont supposées les mêmes pour chaque région.

- Pour l'année 0, les coûts sont composés des achats de terrains, aménagement des terrains, dépenses de recherche. La somme totale se porte à Ar 19 000 000.
- La première année sera consacrée à la construction des bâtiments. La construction peut durer jusqu'à la deuxième année.
- La formation s'effectuera dans l'année 2 dont le montant est de Ar 10 000 000.
- L'année 3 serait la réalisation du projet. Les dépenses concernent les consommables bureautiques, l'achat des moyens de transport, les dépenses non affectées et les frais de fonctionnement. Le montant total est de Ar 12 000 000.

**Figure 5 : Arbre des objectifs du projet**



## **Conclusion de la partie II**

Les réformes structurelles du secteur agricole commencées durant les années 1980 avaient pour objectif de rétablir la croissance agricole, de contribuer au développement d'un système efficace de distribution et d'augmenter la productivité. Cependant, en réalité, la performance de ce secteur reste jusqu'à maintenant très faible à Madagascar, avec des résultats mitigés en terme de croissance et productivité agricole. Cela résulte du fait que des contraintes freinent les activités de production dans le secteur agricole malgache. En conséquence, d'énormes défis devraient être relevés pour le pays pour saisir les opportunités dans les intégrations.

## **CONCLUSION**

L'intégration régionale offre une opportunité d'extension de marché. L'argument qui peut pousser les pays en développement à préférer une intégration économique est celui de l'accès au marché. Le régionalisme promet pour les exportations les avantages d'un accès sans droit de douane aux marchés des pays partenaires ; mais, il affecte également les importations (libre circulation des marchandises).

Certains pays appartiennent à des intégrations régionales aux obligations contradictoires. Ainsi, les créations des zones régionales peuvent s'avérer néfastes pour les pays qui n'y participent pas. En effet, l'instauration d'une union douanière peut provoquer un détournement des courants commerciaux au détriment des pays ne faisant pas partie de la zone. De là, l'affectation des ressources d'un pays peut ne pas être efficace.

De même, l'intégration régionale peut être favorable ou même défavorable pour les pays membres.

Un pays peut tirer des gains aux échanges par ses avantages comparatifs ou en recourant à des spécialisations. Mais aussi la différenciation des produits, les dépenses de recherche au développement, les dépenses de formation, les nouvelles technologies dans les équipements récents, les réseaux de coopération entre partenaires industriels et commerciaux, jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des performances extérieures.

Ainsi, Madagascar peut accroître ses échanges par la différenciation des produits agricoles. Cependant, dans le secteur agricole, des contraintes font obstacle aux opportunités du pays face aux intégrations : celle-ci freine la compétitivité en matière des échanges. Ces contraintes portent sur des aspects très divers notamment dans la production, la commercialisation, la concurrence, les infrastructures, l'institutionnel, etc. A cet effet, les avantages que représente une intégration régionale dépendent en partie du niveau de développement d'un pays.

Enfin, les intégrations régionales imposent des contraintes plus fortes sur les politiques individuelles de leurs membres et sur leur souveraineté.

## BIBLIOGRAPHIE

### **OUVRAGE :**

- DESTANNE de BERNIS G., « *Relations économiques internationales* », Dalloz, cinquième édition, année 1988.
- GUILLOCHON B. « *Economie internationale* », Dunod, nouvelle édition 2001
- MALCOLM Gillis, DWIGHT H. Perkins, MICHAEL Roemer et DONALD R. Snodgrass « *Economie du développement* » ; Deuxième édition, année 1998
- SCHIFF Maurice et WINTERS L. Alan « *Intégration régionale et développement* », Publié par Economica pour la Banque Mondiale, Edition 2004

### **REVUES ET PUBLICATIONS :**

- BLANCHE Nirina Richard, cours d'Economie international ; 3<sup>ème</sup> année Université de Toamasina, année 2007
- L'ajustement dans le secteur agricole : Insuffisance des reformes de prix et faiblesse de la compétitivité par Luc Razafimandimbry, Yves Wong en juin 2007.
- Projet de recherche sur la structure et le comportement des marchés et des ménages ruraux face aux réformes économiques.
- Situation économique de Madagascar 2003-2005 publié par l'INSTAT
- Synthèse des résultats de l'atelier à mi-parcours du projet ; écrit par Eugénie Raharisoa, Eliane Ralison, Bart Minter, Claude Randrianarisoa, Francesco Goletti
- Colloque su l'intégration régionale de Madagascar du 28-29 juin 2006 Antananarivo Madagascar
- Madagascar Tribune, Edition du Lundi 20 Juin 2009 : Serge ZAFIMAHOVA, Pour le Club Développement et Éthique (CDE), Antsirabe, le 13 Juin 2008
- Note Contextuelle Textile et Développement Rural 3éme Colloque Gouvernemental 6-7-9 Mai 2005

### **SITES WEB :**

- COI <http://www.coi-info.com/anglaispresenta/objectif.htm>.
- COMESA: <http://www.comesa.int/trade.htm>.

## ANNEXES

### *ANNEXE I : La sécurité alimentaire*

<b>Sécurité alimentaire</b>	<b>Données chiffrées</b>				
	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Nombre de mois durant lesquels achètent leurs aliments de base	7	6	6	6	5
Ménages achetant des aliments de base en période de soudure (en%)	82	81	85	78	78
Consommation par individu en aliment de base (le riz, g/jour/unité de consommation)	408	430	421	439	301
Ménages étant satisfaits par rapport à leur besoin alimentaire (en%)	37			25	33

Source : INSTAT

### *ANNEXE II : Le revenu et dépense des ménages*

<b>Revenu et dépenses des ménages</b>	<b>Données chiffrées</b>				
	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Revenu disponible brut par ménage (en Ar 000)	760	863	893	1222	1235
Part des revenus agricoles dans le revenu disponible (en%)	54	53	53	55	54
Revenu disponible brut par tête (en Ar 000)	154	168	177	231	248
Dépenses par tête (en Ar 000)	94	94	99	145	118

Source : INSTAT

***ANNEXE III : L'épargne et emprunt***

<b>Epargne et emprunt</b>	<b>Données chiffrées</b>				
	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Ménages pouvant épargner (en%)	74	80	63	61	61
Ménages pratiquant la thésaurisation à domicile (en %)	87	88	84	79	83
Ménages épargnant dans une banque/micro finance (en%)	6	3	4	6	4
Ménages ayant recours à l'emprunt monétaire (en%)	17	17	12	14	15
Montant moyen de l'emprunt par ménage (en Ar 000)	79	69	80	128	83
Durée moyenne de l'emprunt (en semaines)	21	23	18	25	20

Source : INSTAT

***ANNEXE IV : Les conditions de vie indicateurs de bien-être***

<b>Conditions de vie et indicateurs de bien-être</b>	<b>Données chiffrées (en %)</b>				
	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Ménages possédant une radio ou radiocassette	42			61	59
Ménages dotés de fosse perdue (individuelle ou en commun)	61	55	48	48	42
Ménages utilisant le pétrole comme mode d'éclairage	95	91	94	94	95
Ménages ayant accès à l'eau : pompe publique, eau courante dans la cour ou puits aménagé	26	23	21	24	38

Source : INSTAT

**ANNEXE IV : La filière riz**

Riz	Données chiffrées				
	2001	2002	2003	2004	2005
Ménages rizicultures (en %)	85	81	79	80	78
Production					
Superficies rizicoles développées par ménage (en are)	94	101	109	116	91
Production de riz par ménage (kg de paddy/ménages)	1384	1438	1475	1622	1527
Rendement (kg/ha)	1604	1489	1473	1482	1629
Autoconsommation et vente					
Part de la production auto consommée de paddy (en % de production moyenne)	45	47	48	48	46
Part de la production vendue (en% de paddy)	20	20	20	21	28
Prix moyen de paddy aux producteurs (Ar/kg)	194	177	188	285	501
Main d'œuvre en riz					
Ménages employant la main d'œuvre salariée journalière et/ou à la tâche (en%)	54,1	54,6	58,3	63,4	42,5
Salaire moyen homme/jour (Ar 000)	0,7	0,9	1,6	1,1	1,4
Salaire moyen femme/jour (Ar 000)	0,7	0,9	0,8	1,1	1,3
Dépenses moyenne pour le salariat (Ar 000/ménages)	22,5	22,0	24,6	31,1	68,2
Utilisation des intrants (pesticides, etc.)					
Ménages achetant des intrants (en %)	20	13,	21	22	31
Dépenses en intrants (Ar 000/ménages)	9	10	10	21	42

Source : INSTAT

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau n° I: Coûts de production et avantage comparatif .....	- 11 -
Tableau n° II: Tableau de la demande de l'ile Maurice en 2005 .....	- 23 -
Tableau n° III : Les productions destinées à l'exportation (unité : tonne).....	- 31 -
Tableau n° IV: évolution des exportations de girofle .....	- 32 -
Tableau n° V: Tableau des produits agricoles exportés vers Maurice en 2005 .....	- 33 -
Tableau n° VI : Tableau décrivant le nombre d'habitant et la superficie des pays membres de la COI.....	- 35 -
Tableau n° VII : Tableau de l'évolution du commerce spécial d'exportation (valeur en milliards d'Ariary ; quantité (Qte) en tonnes).....	- 36 -
Tableau n° VIII: Tableau de l'évolution du commerce spécial d'importation (valeur en milliards d'Ariary ; quantité (Qte) en tonnes).....	- 36 -
Tableau n° IX: Tableau des exportations vers les pays de la COI de 1995 à 2005 .....	- 40 -
Tableau n° X: Tableau des exportations vers les pays de la COMESA de 1995 à 2005 .....	- 41 -
Tableau n° XI: Exportation vers les pays de la SADC de 1995 à 2005.....	- 45 -
Tableau n° XII: Tableau des importations des pays du COMESA (Valeur en Ariary et poids en kilogramme).....	- 48 -
Tableau n° XIII: Tableau des importations des pays du SADC (Valeur en Ariary et poids en kilogramme).....	- 51 -
Tableau n° XIV: problèmes des productions durant la saison agricole 2000/2003 (% de parcelles) .....	- 57 -
Tableau n° XV : Tendance du commerce entre Madagascar / COMESA .....	- 60 -
Tableau n° XVI : Prix du riz à la récolte (ariary/kg) .....	- 62 -
Tableau n° XVII : Pourcentage médian de l'autoconsommation par culture (%) .....	- 65 -
Tableau n° XVIII : Types d'infrastructure d'irrigation et les risques de production dans les bas fonds.....	- 66 -
Tableau n° XIX : Coûts du projet (Montant en Ariary) .....	- 75 -

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: Théorème d'Heckscher-Ohlin .....	- 13 -
Figure 2 : évolution d'exportation de café, de la vanille et du girofle.....	- 31 -
Figure 3 : Balance commerciale de Madagascar avec les pays COMESA.....	- 60 -
Figure 4 : Part de marché de chaque pays du COMESA (2005) .....	- 61 -
Figure 5 : Arbre des objectifs du projet .....	- 77 -

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABREVIATIONS, DES SYGLES ET DES ACRONYMES

METHODOLOGIE

INTRODUCTION ..... - 5 -

PARTIE I: LE SECTEUR AGRICOLE ET LES INTEGRATIONS REGIONALES

CHAPITRE I : QU'EST-CE QUE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ? ..... - 8 -

**Section I : CONTENU ET PRINCIPES THEORIQUES** ..... - 9 -

        §1 L'avantage absolu d'Adam Smith ..... - 9 -

        §2 La théorie d'avantages comparatifs de David Ricardo..... - 9 -

        §3 Les différences de dotation factorielle à l'origine de la spécialisation internationale :  
            l'approche néoclassique ..... - 12 -

**Section II : PORTEES ET LIMITES** ..... - 13 -

        §1 La notion contemporaine d'avantage hors coûts ..... - 14 -

**Section III : AVANTAGES ET INCONVENIENTS POUR LES PAYS MEMBRES** ..... 15 -

        §1 L'union douanière : ..... - 15 -

            1.1 *La « création de trafic » : avantage d'une intégration économique* ..... - 16 -

            1.2. *Le « détournement de trafic » : inconvenient d'une intégration économique* ..... - 16 -

CHAPITRE II : LE SECTEUR AGRICOLE MALGACHE ET L'OPPORTUNITE OFFERTE

PAR L'INTEGRATION REGIONALE ..... - 18 -

**Section I : LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN, UNE INTEGRATION REGIONALE  
            DONT FAIT PARTIE MADAGASCAR** ..... - 18 -

        §1 Présentation de la COI ..... - 18 -

        §2 Mission et objectif de la COI ..... - 19 -

        §3 Le mécanisme institutionnel de la COI ..... - 19 -

            3.1 *Le sommet des chefs d'Etats ou gouvernement* ..... - 19 -

            3.2 *Le conseil de la COI* ..... - 19 -

            3.3 *Le comité des OPL (Officiers Permanents de Liaison)* ..... - 19 -

            3.4 *Le secrétariat général* ..... - 20 -

        §4 Les nouvelles orientations stratégiques et commerciales ..... - 20 -

            4.1 *La coopération politique et diplomatique* ..... - 20 -

            4.2 *La coopération économique et commerciale* ..... - 20 -

            4.3 *Le développement régional durable* ..... - 20 -

            4.4 *Le renforcement de l'identité culturelle* ..... - 21 -

§5 Les activités de la COI.....	- 21 -
§6 Madagascar et la COI.....	- 22 -
<b>Section II : LE SECTEUR AGRICOLE MALGACHE ET L'INTEGRATION REGIONALE ..</b>	<b>24 -</b>
§1 Plan d'action de développement de l'agri-business et du développement de la production à Madagascar .....	- 24 -
1.1 Accroître la demande adressée au secteur productif.....	- 24 -
1.2 Accroître la capacité du secteur productif à répondre à la demande.....	- 24 -
1.2.1 La réforme foncière .....	- 24 -
1.2.2 Le développement des performances des producteurs.....	- 25 -
1.2.3 Le programme des centres de services agricoles (CSA).....	- 25 -
1.2.4 Augmenter les surfaces consacrées à la production.....	- 26 -
1.2.5 Développer les aménagements hydro agricoles.....	- 26 -
1.2.6 Développer les organisations professionnelles .....	- 27 -
1.3 Améliorer l'environnement du secteur productif .....	- 27 -
1.3.1 Un énorme défi à relever d'urgence.....	- 27 -
1.3.2 Une nécessité absolue : préserver le capital naturel .....	- 27 -
1.3.3 Une administration rénovée et performante.....	- 27 -
§2 La collecte de produits agricoles et les potentialités de Madagascar .....	- 28 -
2.1 <i>Les potentialités de Madagascar .....</i>	- 28 -
2.2 <i>Evolution de la production agricole .....</i>	- 30 -
<b>Section III : LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR L'INTEGRATION À LA COI POUR LE SECTEUR AGRICOLE MALGACHE .....</b>	<b>34 -</b>
§1 L'ouverture des débouchés .....	- 35 -
1.1 <i>Un monopole de l'offre .....</i>	- 35 -
1.2 <i>Exemple concret entre Maurice Madagascar .....</i>	- 37 -
§2 Existence de financement pour le développement des agriculteurs .....	- 37 -
2.1 <i>L'Union des Chambres de Commerce et de l'Industrie de l'océan indien .....</i>	- 37 -
2.2 <i>Le projet CIRAD .....</i>	- 38 -
§3 Une opportunité dans la lutte contre la pauvreté .....	- 39 -
3.1 <i>Une création d'emploi.....</i>	- 39 -
3.2 <i>Une entrée de devise .....</i>	- 39 -
§4 L'analyse des exportations et importations vers la COI, SADC, COMESA de 1995 à 2005 .....	- 40 -

## PARTIE II: DES CONTRAINTES LIÉES AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE FACE AUX INTEGRATIONS REGIONALES

<b>CHAPITRE I : ANALYSE DES PROBLEMES FAISANT OBSTACLE FACE A L'INTEGRATION REGIONALE .....</b>	<b>- 57 -</b>
<b>Section I : CONTRAINTES LIEES A LA PRODUCTION .....</b>	<b>57 -</b>
§1 Productivité faible .....	58 -
§2 Facteur de production.....	59 -
<b>Section II : LES CONTRAINTES LIEES A LA COMMERCIALISATION .....</b>	<b>59 -</b>
§1 Commerce extérieur : Désajustement entre les exportations et les importations... ...	59 -
<b>Section III : LES CONTRAINTES LIEES A LA CONCURRENCE.....</b>	<b>61 -</b>
§1 Sur le marché international.....	61 -
§2 Sur le marché local .....	62 -
<b>Section IV : LES RISQUES DE PRIX .....</b>	<b>62 -</b>
<b>Section V : AUTRES CONTRAINTES .....</b>	<b>63 -</b>
§1 Les contraintes liées à l'organisation des filières .....	63 -
§2 Les contraintes d'ordre socio-économiques .....	63 -
§3 Les contraintes d'ordre physique.....	64 -
§4 Les contraintes d'ordre technique .....	64 -
§5 Les contraintes d'ordre structurel .....	64 -
§6 Les contraintes d'ordre financier.....	65 -
§7 L'autoconsommation.....	65 -
§8 L'infrastructure .....	66 -
<b>Section VI : L'INTEGRATION REGIONALE, NEFASTE AUX ENTREPRISES MALGACHES-</b>	<b>67 -</b>
§1 Le libre échange à l'origine des produits à bas prix.....	67 -
§2 Les produits finis fléchissent et tuent les entreprises agro alimentaire malgaches -	67 -
<b>CHAPITRE II : SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>68 -</b>
<b>Section I : REGIME FONCIER ET REFORME AGRAIRE .....</b>	<b>68 -</b>
<b>Section II : TECHNIQUES DE PRODUCTION AGRICOLE .....</b>	<b>69 -</b>
§1 La modernisation des techniques agricoles.....	69 -
§2 Le programme biologique et la révolution verte : .....	69 -
<b>Section III : LES TRAVAUX PUBLICS RURAUX.....</b>	<b>70 -</b>
<b>Section IV : SOLUTION FINANCIERE : DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES DE CREDIT .....</b>	<b>70 -</b>
<b>Section V : LES MARCHES RURAUX ET SERVICES DE VULGARISATION .....</b>	<b>71 -</b>
<b>Section VI. ROLE MULTIPLE DES PRIX.....</b>	<b>72 -</b>
<b>Section VII : RECOMMANDATION .....</b>	<b>73 -</b>
<b>Section VIII : INITIATION D'UN PROJET .....</b>	<b>74 -</b>

<b>CONCLUSION .....</b>	- 79 -
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	- 80 -
<b>ANNEXES.....</b>	- 81 -
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	- 84 -
<b>LISTE DES FIGURES.....</b>	- 85 -